



**HAL**  
open science

# La continuité référentielle comme élément d'identification de l'oral représenté : le cas des lettres autographes de Commynes

Estèle Dupuy

## ► To cite this version:

Estèle Dupuy. La continuité référentielle comme élément d'identification de l'oral représenté : le cas des lettres autographes de Commynes. Estèle Dupuy; Victor Millogo; Marie-Hélène Lay. La continuité référentielle ou le choix des mots dans les textes français et anglais, PUR, pp.239-272, 2020, Rivages linguistiques, 978-2-7535-7902-6. halshs-04510669

**HAL Id: halshs-04510669**

**<https://shs.hal.science/halshs-04510669>**

Submitted on 19 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La continuité référentielle comme élément d'identification de l'oral représenté : le cas des lettres autographes de Commynes

Estèle DUPUY

## 1. Introduction

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la problématique de l'oral représenté en diachronie tel qu'il est défini par C. Marchello-Nizia (2012) :

« discours rapporté se donnant comme l'exacte reproduction de paroles ayant été prononcées oralement » (2012 : 247)

En effet, actuellement de nombreuses études explorent l'oral représenté dans les textes en diachronie et à des époques pour lesquelles l'accès à l'oral spontané n'est pas possible<sup>1</sup>.

Cependant, la continuité référentielle peut être un moyen d'identifier ou de spécifier le type de milieu discursif ou narratif qui nous intéresse et l'étude que nous proposons s'appuie sur, prolonge et élargit les résultats significatifs que nous avons obtenus quand à la mise au jour de fonctionnements syntactico-sémantiques spécifiques de la continuité référentielle en fonction des différents milieux discursifs – dont le récit (R), discours direct (DD) et indirect (DI) (Dupuy, 2012, 2013 et 2015 ; Dupuy-Parant, 2006, 2007, 2008, 2010). En effet, nous avons pu dégager des spécificités de fonctionnement liées au discours direct ou indirect<sup>2</sup> qui sont des formes d'oral représenté.

Notre objectif ici est donc d'observer le fonctionnement de la continuité référentielle dans un genre non littéraire qu'est celui des lettres autographes diplomatiques du XV<sup>e</sup> siècle afin d'estimer, malgré leur forme écrite, leur proximité, qui se révélera grande, avec une forme d'oral représenté tel le DD<sup>3</sup>.

Pour préambule, Philippe de Commynes est un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle au service du duc de Bourgogne puis du roi Louis XI dont il est aussi le chancelier. Il a de ce fait entretenu une correspondance avec les grands de son monde – dont J. Blanchard a publié les *Lettres autographes*<sup>4</sup> – et a rédigé ses *Mémoires* de 1490-91 à 1510 en relisant plusieurs fois les livres qui les composent.

---

1 C. MARCHELLO-NIZIA, 2012, 2017 ; C. GUILLOT *et al.*, 2015, 2013, 2017, 2014 ; B. PINCEMIN et D. MALRIEU, 2012 ; etc.

2 E. DUPUY, 2015 et 2012 et E. DUPUY-PARANT, 2006.

3 Je remercie de tout cœur Walter De Mulder et Pierre Larrivée pour leurs remarques et leurs conseils avisés visant à améliorer ma démarche et la rédaction de cet article.

4 J. BLANCHARD (1993) et P. DE COMMYNES (2001), soit un total de 89 lettres éditées.

Ses *Mémoires* seront publiées dès 1524 et ce en continu jusqu'à nos jours<sup>5</sup> et son style est qualifié d'enlevé et d'oralisant en lien avec la visée pragmatique de cette écriture jouant sur la cohésion (Commynes, 2001 : 58-59, 58 note 4), et le refus de l'auteur de suivre « l'ordre des historiens » (Commynes, 1901 : 194) en revendiquant une manière d'écrire « grossetment » et « ce que promptement m'est revenu » (*ibid.* : 194 et 3)<sup>6</sup>. Il nous a donc paru important – en vue d'un prochain article sur les marques d'oralité dans les *Mémoires* de Commynes – d'estimer d'oralité dans ses dépêches diplomatiques, dont il a l'habitude, ce qui nous a amenés à comparer le fonctionnement de la continuité référentielle du DD, oral représenté, avec celui des lettres de Commynes afin de déceler des points communs dans l'hypothèse où il y en aurait.

Pour ce faire, nous avons utilisé la combinatoire de règles syntactico-sémantiques gouvernant la continuité référentielle et explicitant le choix des expressions anaphoriques que nous avons mise au jour suite à une étude poussée suivie de plusieurs publications à partir d'un corpus (corpus 1) de trois textes<sup>7</sup> allant du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle où sont représentés les différents milieux discursifs<sup>8</sup>. En effet, cette combinatoire révèle que chaque milieu discursif, tout en partageant des règles de fonctionnement communes, présentent, notamment le discours direct (DD) et le discours indirect (DI), des spécificités de fonctionnement. Ainsi, notre hypothèse est que si la continuité référentielle dans les lettres autographes de Commynes suit les mêmes règles que celles du DD ou du DI, nous pourrions supposer que les lettres s'approchent d'une forme d'oral représenté – par exemple, le traitement référentiel du locuteur et de l'allocutaire de la lettre qui apparaîtraient sous forme uniquement pronominales dans les lettres s'ils suivaient le même traitement que dans le DD ou DI. Nous avons donc observé les constantes d'utilisation des expressions anaphoriques ou référentielles dans les lettres (corpus 2<sup>9</sup>) et nous avons comparé ces résultats avec ceux obtenus en DD ou en DI d'après le corpus 1.

Nous présenterons donc les différentes composantes de notre recherche, les milieux de réalisation des chaînes anaphoriques retenus, notre corpus 2 et son étiquetage, puis nous exposerons

---

5 Une quinzaine d'éditions entre 1524 et 1552 et traductions en sept langues différentes dont l'italien, l'anglais et le russe (DUFOURNET, 1984, réimpr. 1994 : p. 145-153).

6 « cette fragmentation que l'on observe dans la conduite des considérations illustre un mode d'écriture elliptique, qui, à la continuité attendue, substitue des formules qui supposent de nouveaux départs [...] sans lien logique avec ce qui précède [...] au lecteur de restituer mentalement les enchaînements qui manquent dans le propos du mémorialiste pour pouvoir suivre correctement le fil de sa pensée. » « La "vérité" pour lui est ce qui jaillit. » (BLANCHARD, 1996 : 381) ; voir aussi DUPUY-PARANT (2001).

7 Le corpus de cette étude est constitué de trois textes : *Quinze Joies de Mariage* (fin XIV<sup>e</sup> s. ; désormais *QJM*) : 5 premières joies (hors prologue) (RYCHNER, 1967 : 6-48) ; les *Chroniques* (vers 1400 ; désormais *Chr.*) de Froissart : chap. 247-261, livre I (DILLER, 1972 : 810-856) ; les *Mémoires* (fin XV<sup>e</sup> s. ; désormais *Mém.*) de Commynes : chap. 1-8, livre III (BLANCHARD, 2001 : 217-257). Ce corpus couvre une période d'un siècle et permet une comparaison tridimensionnelle ; comparaison de genre, diachronique, voire dialectale dans une moindre mesure. Ce corpus a pu être étendu dans des études ultérieures (DUPUY et LIMOUSIN, 2015).

8 E. DUPUY (2012, 2013 et 2015) ; E. DUPUY-PARANT (2006, 2007, 2008, 2010). Sont distingués dans ces travaux les milieux discursifs suivants : récit, DD et DI.

9 Cinq lettres aux italiens d'interlocuteurs différents (éd. Blanchard, 1993, *Commynes et les Italiens*) ; dix lettres successives choisies par correspondant (éd. Blanchard, 2001, *Lettres*). Ces lettres s'échelonnent de 1478 à 1492.

nos hypothèses et les résultats obtenus sur ce corpus en faisant les rappels théoriques nécessaires au fil de l'eau.

## 2. Nos composantes de recherche

### 2.1. *Expressions anaphoriques et maillage référentiel*

Notre recherche se base sur l'hypothèse que les expressions de reprise référentielle<sup>10</sup> – coréférentielles<sup>11</sup> et anaphoriques<sup>12</sup> au sens large – ne se relayent pas de façon aléatoire dans ce que nous nommons la chaîne anaphorique<sup>13</sup> mais sont choisies suite à certains calculs inférentiels

---

10 Les **expressions anaphoriques** se succédant au sein de la chaîne anaphorique ont été regroupées de la façon suivante : les anaphores nominales dont les *redéfinitions* (anaphore lexicale infidèle, pronom indéfini, déterminant démonstratif suivi d'un nom renommant, anaphore avec déterminant *ledict*) et les *réinitialisations* (anaphore lexicale fidèle propre ou impropre sans *ledict*) ; anaphores pronominales réalisées par le pronom personnel, le pronom relatif et le pronom démonstratif seul ; les anaphores *zéro* – ou absence d'expression référentielle à la convocation d'un référent – pour lesquelles seule la désinence verbale permet morphologiquement et/ou phonétiquement d'identifier la personne verbale en ancien français (AF) et moyen français (MF). Elles sont fréquentes pour l'expression du sujet qui n'est pas nécessaire en AF et ne le deviendra que progressivement à partir de la période du MF (BURIDANT, 2000 : 424 ; PREVOST, 2011 ; SCHØSLER, 2015).

11 La coréférence correspond à une « relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment l'un de l'autre » (CORBLIN, 1995 : 31).

12 Une expression qui se présente sous forme pronominale doit être référée, pour être comprise, à une entité faisant partie du monde référentiel des locuteurs que ce soit par le biais de l'anaphore ou de la deixis. Nous ne ferons pas ici une présentation de cette dichotomie – anaphore vs deixis – qui n'entre pas directement dans notre cadre de recherche : voir B. WIEDERSPIEL (1989), G. KLEIBER (1991) et F. CORBLIN, (1995 : 24-25). Nous nous centrons pour notre part sur les processus d'anaphore telle que F. CORBLIN (1995 : 27-44, 31) la définit.

13 Les chaînes anaphoriques sont les chaînes de termes référant à une même entité :

– soit par diaphore : « Le moteur de l'anaphore serait la nécessité de se ramener grâce au contexte, à une structure complète, à chaque fois que celle-ci ne l'est pas... » (CORBLIN, 1985 : 191) ainsi « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire pour lui donner une interprétation (même simplement littérale) de se rapporter à un autre segment du même discours » (KLEIBER, 1991 : 8, citant O. DUCROT et T. TODOROV [1972 : 358]). L'anaphore révèle donc d'« une incomplétude et [de] la nécessité de saturation référentielle » (JOKINEN, 1992 : 47-48). Elle correspond à un « rapport dissymétrique entre un terme, dit en français anaphorique, et un antécédent ou "source" [...] L'anaphore, relation de dépendance orientée, s'oppose à la coréférence, relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment l'un de l'autre » (CORBLIN, 1995 : 31).

– soit par coréférence : une chaîne anaphorique est aussi la succession des expressions coréférentielles.

Ainsi, le pronom et le nom propre en seconde mention ont des rôles référentiels complémentaires formant, du nom propre au suivant, coréférentiel, des chaînes de référence (C. SCHNEDECKER, 1997) « implicitement bornées par les limites de leur contexte d'occurrence » (*idem*, 1997 : 21-22). En effet, le pronom y est un contenant « de toutes les prédications faites à propos du référent » (*idem*, 1997 : 150) et le nom propre en seconde mention initie « une nouvelle chaîne pour saisir le référent dans un contexte tout différent ou sans rapport nécessaire avec celui qui précédait » (*idem*, 1997 : 151). La continuité référentielle n'est pas remise en cause dans cette étude : les occurrences d'ambiguïté référentielle sont extrêmement rares dans le corpus 1.

(Corblin, 1995 : 43 sq.) – opérations cognitives inconscientes – qui prennent en compte différents facteurs tels que :

- la concurrence référentielle liée à la complexité du maillage référentiel<sup>14</sup> qui peut mettre en présence un nombre de référents<sup>15</sup> entrant potentiellement en concurrence selon certains critères, ce qui pourrait altérer l'identification du « bon » référent<sup>16</sup> ;
- mais aussi, la sémantique verbale qui joue un rôle prépondérant dans la continuité référentielle (Kleiber, 1990 et Tyvaert, 1997) pour le choix des expressions référentielles. En effet, les actants/arguments ou rôles valentiels peuvent être observés isolément ou être considérés en tant que chaînes valentielles. Lorsque l'on observe la succession linéaire des actants 1, par exemple, et les expressions référentielles qui se relaient tout au long de la chaîne valentielle, on s'aperçoit que le choix d'une forme nominale, pronominale et zéro n'est pas le fruit du hasard mais tient à des constantes que nous avons mises au jour<sup>17</sup> ; ce qui nous a poussés à faire émerger la notion de chaînes valentiello-référentielles de l'actant 1 ou 2<sup>18</sup> - nous développerons ci-après ;
- de même, la syntaxe qui influe sur la transmission des informations valentiello-référentielles d'une proposition à l'autre, soit d'un verbe au suivant en fonction de la catégorie de la proposition (Dupuy, 2006, 2007, 2008, 2012, 2015).

L'étude que nous proposons n'est donc pas un travail isolé mais découle et se base sur des travaux d'une grande ampleur, menés par nous, ces dix-sept dernières années qui montrent que, outre la concurrence référentielle, la sémantique verbale et la syntaxe ont un rôle déterminant dans le choix des expressions référentielles en moyen français pour le maintien de la continuité

---

14 Le maillage référentiel correspond au nombre de chaînes anaphoriques qui peuvent être en contact ou s'entremêler au sein du texte.

15 Le terme *référer* sera à prendre au sens de renvoi à une partie du discours ou à une situation extra ou intra-discursive (FRASER et JOLY, 1979-1980) de façon à assurer la complétude référentielle (CORBLIN, 1995 : 43 sq.) d'une expression diaphorique (DUPUY, 2013 : 51 et 53) ; c'est pourquoi il faut interpréter le terme de *référent* au sens, où l'entend KESIK (1989 : 30), « entité désignée par l'expression linguistique » qui peut être fictive ou réelle. L'expression anaphorique ou référentielle est donc un choix servant à présenter verbalement le référent (DUPUY-PARANT, 2006 : 63, note 1). De là, la référence tiendra compte de l'opposition entre référence actuelle et virtuelle comme les définit MILNER (1978, 1982 : 11 et sq., 1989).

16 L'objectif de la communication (Jacobson) est avant tout d'être compris ! Les choix d'expressions référentielles et anaphoriques sont soumis à cette contrainte. Les ambiguïtés référentielles sont donc extrêmement rares (5 occ. sur nos deux corpus réunis) et, le cas échéant, elles relèvent souvent de notre absence de contemporanéité avec les faits qui gêne les liens associatifs.

17 D'autres utiliseront les termes de rôles actanciels (Tesnière) ou d'arguments (dont Kleiber). Voir une explication plus précise de nos travaux – DUPUY(-PARANT), 2006, 2008, 2010, 2012, 2015 – ci-après dans cet article.

18 Les chaînes valentiennes correspondent à la succession des actants 1 ou 2 d'un verbe au suivant selon la linéarité du texte. La chaîne valentielle des actants 1 ne communique pas avec celle de l'actant 2 (DUPUY-PARANT, 2006 : chap. 4). La succession des référents, quelle que soit l'expression référentielle utilisée explicite ou implicite – dans l'une ou l'autre de ces chaînes constitue en soit une chaîne valentiello-référentielle.

référentielle, ce, quel que soit le milieu discursif – moyennant quelques spécificités de fonctionnement pour les discours rapportés (oraux représentés) au regard du récit.

Ces travaux ont aussi pu mettre en évidence que, bien que pertinente, la notion de saillance n'est pas selon nous un critère mais le résultat de choix linguistiques qui influent sur notre perception du référent. De plus, cette notion reste difficilement évaluable selon nous malgré les études à ce sujet et nous lui préférons la notion liée d'échelle d'accessibilité instaurée par E.-F. Prince (1981)<sup>19</sup> – voir aussi Gundel, Hedberg et Zacharski (1993), Cornish (2000) et Capin et Larrivée – qui contribue à établir un *critère sémantique* de recevabilité de l'interprétation référentielle d'une expression et qui situe les référents les uns par rapport aux autres, y compris lorsque plusieurs référents co-présents peuvent être perçus comme également saillants. Cela dit à ce critère, il faut ajouter des critères syntaxiques qui *contrôlent linguistiquement* l'interprétation du pronom et l'orientent vers un antécédent suggéré ou explicite (Kleiber, 1990 : 35-42 et Kleiber, 1994a : 167-173) ou un *postcédent*<sup>20</sup> ou subséquent (Kesik, 1989 : 33), ainsi que des critères ontologiques<sup>21</sup> car le contexte extra-linguistique peut parfois être requis pour trancher entre plusieurs référents concurrents (Kleiber, 1994a).

Or cette échelle d'accessibilité, de même que pour la saillance, si elle conceptualise la hiérarchisation des référents entre eux, est en réalité sous-tendue par le choix de l'expression référentielle qui concourt à l'interprétation et à la hiérarchisation (Kleiber, 1994a : 180<sup>22</sup>).

## 2.2. *Les différents milieux de réalisation des chaînes anaphoriques*

Nous avons travaillé sur la continuité référentielle dans les différents milieux<sup>23</sup> discursifs de nos corpus. Nous avons distingué principalement trois milieux discursifs : le récit, le discours

---

19 « Prince (1981) propose une échelle de “familiarité” qui mène des référents les plus familiers, à savoir les référents évoqués. Soit textuellement, soit dans la situation, aux entités les moins familières, à savoir les référents *brand-new* en passant d'abord par les *unused* puis par les *inférables*. Une telle échelle d'accessibilité peut alors servir de hiérarchie également aux expressions référentielles en les répartissant selon le type de référent sur l'échelle qu'ils peuvent saisir, en marqueurs de haute accessibilité (voir par exemple, les pronoms personnels), d'accessibilité moyenne (certains démonstratifs) et d'accessibilité faible (descriptions définies et noms propres), comme le fait apparaître, par exemple, la hiérarchie ci-dessous dressée par Ariel (1988, 84) pour l'anglais, à laquelle fait écho la classification à vocation plus générale de Givón (1983) en termes de degré de “continuité” de topique » (tiré de KLEIBER, 1990 : 248, voir les limites qu'il décrit dans les pages suivantes).

20 Néologisme de nous (DUPUY, 2013 : 60, note 45) ; à mettre directement en parallèle avec le terme d'antécédent lorsque l'expression nominale permettant l'identification *a posteriori* correspond à un nom avec ou sans expansion : *Il entre. Pierre allume la lumière. (Pierre est postcédent) vs Pierre entre. Il allume la lumière. (Pierre est antécédent).*

21 Critères ontologiques : au sens de représentation partagée du monde ou parfois de connaissances partagées du monde ou de l'Histoire.

22 « [le pronom *il*] comprend [...] dans sa partie instructionnelle l'indication que le référent dénoté par *il* se trouve dans une proposition ou situation saillante que prolonge la phrase comportant *il*. [...] la référence de *il* peut apparaître comme totalement dépendante de ou contrôlée par celle de son antécédent » (KLEIBER, 1994a : 180).

23 *Milieu* est à prendre au sens écologique.



direct (DD) et le discours indirect (DIL) bien qu'il soit possible de distinguer plus subtilement les milieux discursifs en interaction (Boré et Malrieu, 2017).

Ainsi, ce que nous nommons **récit (R)** correspond à la description que fait le narrateur primaire des événements relatés : la description des faits sans y inclure les discours secondaires directs ou indirects (*ibid.* : 4, §23-25). Cependant, contrairement à C. Boré et D. Malrieu, nous avons considéré initialement le **discours narrativisé (DN)**<sup>24</sup> et le **psycho-récit (PR)**<sup>25</sup> comme du récit (*ibid.* : 4, §26-27) comme dans l'extrait (0) où ils sont soulignés différemment<sup>26</sup> :

- (0)
- a. La dame et les commeres parlent et rudent et dient de bonnes chouses et se tiennent bien aises, quicomques ait la paine de le [= le mari] querir. Et s'il pleut ou gelle ou grelle et le mary soit dehors, l'une d'elles dira ainxin : « Hellas ! mon compere a maintenant mal endurer, qui est dehors. » Et l'autre respond qu'il n'y a force et qu'il est bien aise. (*QJM, Tierce joye*, p. 19, l. 37-43)
  
  - b. Lors se met le bon homme a la voie, et est cuisiner et s'art a faire le brouet ou se eschaude pour le garder de fumer, et tence ses gens et dit qu'ilz ne sont que bestes et qu'ilz ne scevent rien faire. « Vroiment, monseigneur, dit la matrone qui garde la dame, qui represente ung docteur en sa science, vostre commere de tel lieu ne fist aujourd'hui aultre chose fors efforcer madame de menger [...] (*QJM, Tierce joye*, p. 22, l. 136-143)
  
  - c. Et tantoust viennent les commeres et le proudomme va au davant, qui les festoye et fait bonne chiere, et est sans chaperon par la meson, tant est jolis, et semble ung fou combien qu'il ne l'est pas. Il maine les commeres devers la dame en sa chambre, et vient le premier devers elle et lui dit : « M'amie, voiez cy voz commeres qui sont venues. [...] (*QJM, Tierce joye*, p. 25, l. 262-268)
  
  - d. Mais aussi il fault que toutes pratiques cessent de [vostre] part, tant avec l'Empereur qu'avec le prince d'Orenges, car j'en ay asseuré le roy et luy ay mandé tous les biens de vous et de voz gens dont je me [ay] peu adviser, pour vous mectre d'accord (*Lettres, DM 2*, p. 32, l. 19-23)

Pour les autres types de discours, nous nous appuyerons sur les définitions de C. Boré et D. Malrieu (2017).

Le **discours direct (DD)** correspond à des « paroles rapportées telles qu'elles sont sensées avoir été prononcées, dégagées de toutes contraintes ou intervention liées au narrateur principal si ce n'est le cadre de présentation qui entoure le DD sans en faire partie pour autant » (*ibid.* : 3, §14). Cette définition ne s'applique pas toujours de façon complète, notamment en ce qui concerne la

---

24 « récit d'acte de parole dont le contenu n'est pas rapporté, ou il fait allusion à des paroles non prononcées ; il peut, comme le DI, relever du narrateur primaire ou d'un discours second » (KLEIBER, 1994a : 4, §23)

25 « récit par le narrateur de la vie émotionnelle des personnages, qui n'est pas un DR [discours rapporté], fait partie du discours narratorial (ou plus rarement d'un discours second) mais entoure très souvent les événements de parole ; son balisage repose essentiellement sur des indices lexico-sémantiques » (*idem* : 4, §26)

26 DN souligné d'un trait ; PR souligné de deux traits.

punctuation, aux textes de français moderne et *a fortiori* à des textes d'époques antérieures (*ibid.* :3, §15)<sup>27</sup>.

**Le discours indirect (DI)** qui « comporte obligatoirement un segment introducteur avec verbe de parole indiquant la modalité d'énonciation et à sujet /+ Humain/ ; ce segment définit l'acte de parole (actant, locuteur, et modalité d'énonciation) ; il est suivi d'un joncteur qui introduit le contenu de la parole représentée, cette deuxième partie étant soumise à la concordance des temps. » (*ibid.* : 4, §20-22)

Le **discours indirect libre (DIL)** qui relève du DI mais sans être soumis à la présence d'un joncteur.

D'autres discours secondaires fonctionnent de façon très proche de celle du DD, tels que le monologue intérieur (MI)<sup>28</sup> ou du DI, tel que le monologue intérieur narrativisé (MIN)<sup>29</sup>. Et certaines informations narrées telles que le psycho-récit (PR)<sup>30</sup> peuvent précéder du DD ou DI.

### 2.3. *Corpus et étiquetage manuel des lettres de Commynes (corpus 2)*

Notre corpus 2 se compose de lettres : un tiers d'entre elles ont des destinataires différents et les deux autres tiers sont répartis entre deux destinataires (trois, adressées à la Duchesse de Milan et sept, à Laurent de Médicis, en partant de la plus ancienne). Ce choix conscient est dû au fait que nous ayons tenté de tester l'existence d'une mémoire *inter-séquentielle*<sup>31</sup> lorsque Commynes écrit au même destinataire, ce qui renforcerait l'hypothèse que les lettres diplomatiques correspondent à une forme d'oral représenté car ce type de mémoire apparaît à travers le choix des expressions anaphoriques d'une séquence à une autre de DD en fonction de l'identité des locuteurs en dialogue.

---

27 Travaillant sur textes plus anciens que ceux de Boré et Malrieu, précisons que les guillemets n'y apparaissaient pas et que la ponctuation n'y était pas identique à la nôtre ou pas identiquement utilisée sans pour autant développer cet aspect dans notre recherche bien que nous en ayons tenu compte pour délimiter les DD.

28 BORE et MALRIEU (2017 : 4, §18).

29 BORE et MALRIEU (2017 : 4, §19).

30 BORE et MALRIEU (2017 : 4, §26-27).

31 La *mémoire inter-séquentielle* est la mémoire des référents dont il est question en dialogue. C'est une notion que nous avons mise en évidence à partir du corpus 1 où il faut garder à l'esprit que les discours (DD et DI) correspondent à de l'oral représenté. Elle se manifeste entre deux séquences dialogales (parties dialogue sur les mêmes thèmes et présentant une majorité de locuteurs identiques à la séquence initiale) séparées par une plage de récit autre qu'une incise. Elle peut être matérialisée, dans le cadre de l'oral représenté, par la reprise pronominale d'un référent en séquence non initiale, si ce référent a été préalablement introduit dans une séquence antérieure, ce qui présuppose que le référent est facilement accessible mémoriellement aux locuteurs de la séquence, ce qui n'est possible qu'à certaines conditions comme la présence antérieure de ces mêmes locuteurs – voir Dupuy (2015 : 20). Dans ce cadre, le choix de l'expression référentielle est, à la fois le résultat de la projection d'une saillance du référent pour les locuteurs co-présents en dialogue, mais aussi un outil permettant à l'auteur de représenter cette saillance lors de la représentation de cet oral. Dans le cadre des lettres diplomatiques, nous pouvons – suivant notre hypothèse qu'elles correspondraient à une forme de discours représenté – penser qu'il serait possible de trouver les traces linguistiques d'une mémoire inter-séquentielle qui se manifesteraient d'une lettre à une autre.



L'étiquetage manuel des lettres a été présenté en 2014<sup>32</sup> sous la forme suivante (voir (1)) :

- (1) Ma tresredoubtee damme, tant et si treshumblement comme je puis, je me recommande a vostre bonne grace. J'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escripre du XX<sup>e</sup> de novembre, a quoy je ne vous faiz autre responce, pour ce que je sçay que depuis avéz receu plusieurs lettres de vostre ambaxateur estant par deça, mais vous povéz estre asseuree que en toutes les façons en quoy je le pourray adrescer ne en quoy je vous pourray ne saray faire service, que je le feray continuellement comme j'ay acoustumé, (*Lettres*, DM, p. 56-57)

Étiqueté :

Ma tresredoubtee damme<L2n>, tant et si treshumblement comme je<L1pr1> puis<v>, je<L1pr1> me<L1pr1> recommande<v> a vostre bonne grace<R1n>. J'<L1pr1> ay receu<v> la lettre<R2n> qu'<R2prrele> il<primp> vous<L2pr5> a pleu<v> m'<L1pr1>escripre<vinf> du XXe de novembre<R2bisctn>, a quoy<R2prreloi> je<L1pr1> ne vous<L2pr5>faiz autre responce<vloc>, pour ce que je<L1pr1>sçay<v> que depuis avéz receu<vL2> plusieurs lettres <R3n> de vostre ambaxateur<R4/L2poss>estant<vant> par deça, mais vous<L2pr5>povéz estre asseuree<vaux> que en toutes les façons<R5n> enquoy<R5prreloi> je<L1pr1> le<R4pr3>pourray adrescer<vaux> ne en quoy<R5prreloi> je<L1pr1> vous<L2pr5>pourray<v> ne saray<vaux\_L1> faire service<R6\_vloc\_v2aux>, que je<L1pr1> le<R6ancon>feray<v> continuellement comme j'<L1pr1> ay acoustumé<v>.

Il permet, par recherche de l'étiquette, de retrouver l'*item* souhaité et faire des études de fréquence. Placées à la suite de l'élément étiqueté et accolées à cet élément, les étiquettes ciblent : les locuteurs :

- L1 : Locuteur principal – Commynes est le LP ;
- L2 : Personne à qui est adressée la lettre, soit le Locuteur 2 (L2) ;
- L3, L4, L5... : autres locuteurs, en cas de paroles rapportées de locuteurs extérieurs au couple LP/L2 (DI/DIL) ;
- les référents-thèmes (RT) introduits et numérotés et leurs liens inter-définitionnels avec d'autres RT ou les groupes référentiels les incluant ou leur extraction/appartenance à un groupe référentiel :
  - R1, R2, R3... : Référents-thèmes dont on parle dans la lettre ;
  - /R11poss : lien d'un RT avec le RT 11 par le biais du déterminant possessif ;
  - /R3nde : lien d'un RT avec le RT 3 par le biais du complément de détermination ;
  - /R6extract : RT identifié et extrait du groupe référentiel R6 ;

---

32 Présentation faite de l'étiquetage et des premiers résultats fréquentiels qui suivent lors du colloque « L'histoire du français : nouvelles approches, nouveaux terrains, nouveaux traitements », SIDF, Murray Edwards College, Université de Cambridge, 6-8 janvier 2014. Le titre de notre communication était alors « Lettres et mémoires : similitudes syntactico-sémantiques et traces d'oralité – La cohésion syntaxique et la continuité référentielle chez Commynes (*Mémoires et Lettres* autographes) ».

- (<R3+R4>gp) : groupe référentiel constitué du R3 et R4 (lorsque les RT constituant le groupe référentiel sont identifiés) ;
- le passage du statut de référent-thème à celui de locuteur<sup>33</sup> est noté R2/L3 ;
- les catégories grammaticales<sup>34</sup> ;
- les différents types de verbes<sup>35</sup> ;
- certains types d'anaphores particulières<sup>36</sup>.

Ont également été repérés à l'aide de surlignements de couleurs différentes ce qui peut relever d'une ambiguïté, le DI rapporté, les rappels ou souvenirs, les contenus de pensée et enfin, la présence d'un RT déjà présent dans une lettre antérieure (cela n'est pas visible en (1)).

### 3. La continuité référentielle dans les lettres de commynes

#### 3.1. Hypothèses

Selon notre hypothèse initiale, si les lettres autographes de Commines se rapprochent d'une forme d'oral représenté, nous devrions pouvoir observer des caractéristiques proches ou les mêmes caractéristiques syntactico-sémantiques de continuité référentielle que celles observées en DD<sup>37</sup>, oral représenté. Nous avons pu effectivement le vérifier.

Dans le cadre des lettres, le **locuteur principal (LP)** est l'auteur de la lettre et **l'allocataire (L2)**, le destinataire de la lettre. Dans les lettres étudiées les destinataires ne sont jamais pluriels.

Si le fonctionnement du DD s'applique aux lettres (Dupuy, 2015), le traitement du **LP** et des **allocataires** devrait suivre les règles spécifiques au DD et ils devraient apparaître, outre les termes d'adresse, sous forme pronominale ou zéro liées à la personne verbale 1, 2, 4, 5. Nous commencerons donc par tester cet aspect-là.

---

33 De même que nous avons pu relever quelques rares extraits dans le DD du premier corpus.

34 pr1, pr2... : pronom personnel P1, P2 ; pradv : pronom adverbial ; prdem : Pronom démonstratif ; prréfl : pronom réfléchi ; primp : pronom impersonnel ; n : nom ou équivalent ; ø : forme zéro ; <søi> : sujet nul impersonnel ; n+prop : nom développé par une proposition ; n+gpprep : nom + groupe prépositionnel fonctionnant comme une relative : « personnage pour bien et sagement le savoir conduire » ; n+app : nom + apposition « messeigneurs vos enfants » ; nctn : forme nominale ct de détermination ; prrel : ponom relatif /+i : qui /+e : que /+oi : quoi /+t : dont /+ou : où /+el : lequel et dérivés ; inf : référent sous forme d'un Infinitif objet.

35 v : verbe actif ; vp : verbe passif ; vimp : verbe impersonnel ; vpres : verbe présentatif ; vinf : verbe à l'infinitif ; vant : verbe forme -ant ; vé : verbe forme en -é ppassé ; vaux : tournure avec auxiliaire modal, factitif... ; vloc : verbe en locution verbale. ex. : « avoir intelligence » ; vatt : verbe copule pour cst attribut ou attributif ; vL1 ou vR1 : Verbe avec sujet nul référant à L1 ou R1.

36 \_anconc : anaphore conceptuelle ; \_catconc : cataphore conceptuelle ; \_annoncoref : anaphore non coréférentielle ; \_anassoc : anaphore associative ou indirecte.

37 DUPUY (2012) et DUPUY (2015).

Selon la même hypothèse, les **référent-thèmes (RT)**<sup>38</sup> :

- devraient apparaître en mention initiale sous forme nominale et être repris ensuite par anaphore pronominale ou nominale en suivant les règles de continuité référentielle que nous rappellerons ;
- devraient également pouvoir être redéfinis sous forme nominale en fonction de l'évolution du point de vue du LP ;
- devraient pouvoir être repris, pour attester une saillance, sous forme pronominale d'une lettre à l'autre adressée au même L2 si l'existence d'une mémoire *inter-séquentielle* était validée. Or cette dernière hypothèse est difficile à vérifier<sup>39</sup> à partir de notre corpus.

### 3.2. *Le traitement des locuteurs principaux : LP et L2*

#### 3.2.1. **Le traitement du LP : locuteur principal**

Les relevés montrent que, comme en DD, le LP apparaît presque toujours sous forme pronominale de personne 1 (voir tableau 1).

Mention pronominale		Cas particuliers	%	Mention nominale		Cas particuliers	%
P1S		127	44,72 %	Np	Signature	15	5,28 %
prrefl		23	8,10 %				
P1RD		18	6,34 %				
P1RI		39	13,73 %	Nc		1	0,35 %
nul		28	9,86 %	GN		6	2,11 %
poss		27	9,51 %	ctn			0,00%
ctn			0,00%	N+prop			0,00 %
%			<b>92,25 %</b>				<b>7,75 %</b>
TOTAL occ.						<b>284</b>	

*Tableau 1 : Expressions référentielles des locuteurs dans les Lettres<sup>40</sup>*

On constate donc qu'à 92,25% le LP est exprimé au moyen de pronoms ou anaphores zéro<sup>41</sup> (voir (2)) ou d'un déterminant possessif qui réfère au LP marquant un lien inter-définitionnel

38 Référent-thème : thème de conversation dans les lettres.

39 Car la communication épistolaire implique un laps de temps entre la réception de chaque lettre qui peut amenuiser le maintien de cette mémoire.

40 Légende du tableau 1 : P1S = pronom de personne 1 sujet ; prrefl = pronom réfléchi ; P1RD = pronom de personne 1 régime direct ; P1RI = pronom de personne 1 régime indirect ; nul = anaphore zéro ; poss = déterminant ou pronom possessif ; ctn = forme nominale en complément de détermination du nom ; Np = nom propre ; Nc = nom commun ; GN = groupe nominal ; N+prop = nom déterminé par une proposition.

entre le LP et un autre référent qui est toujours le L2 dans les lettres étudiées. Majoritairement le LP apparaît en fonction sujet mentionné par un pronom de personne 1, 44,72%, ou par une anaphore zéro, 9.86%<sup>42</sup>, mais il peut aussi l'être par un pronom régime direct, 18%, ou indirect, 13.73%.

- (2) Madame, **je me** recommande treshumblement a votre bonne grace. Au departir que **je** [fi]z de vous de Millan, j'escripviz au roy l'onneur et la bonne chiere que vous **m'**aviéz fait, et aussi les bonnes parolles que **je** trovay en vous et en voz serviteurs, et **Ø** lui escripviz aussi comme **je** vous avoie dit que **j'**estoeie bien seur qu'il voullait vostre bien et celui de mes seigneurs voz enfans. (*Lettres*, DM 2, p. 31, l. 7)

Cependant, contrairement au DD du corpus 1, nous trouvons des formes nominales pour le LP. Le L2 y est toujours placé en interdéfinition<sup>43</sup> avec le LP par le biais du déterminant possessif *vostre* qui réfère au L2 (signe de déférence à L2, voir (1), (2), (3)). Ainsi elles peuvent toutes être analysées comme une forme de psycho-récit (PR). En effet, il semble bon au LP de rappeler au L2 (hiérarchiquement supérieur) sa loyauté en soulignant une interdépendance quant à leurs relations et de potentiels discours antérieurs à celui de la lettre.

Notons néanmoins que les **formes nominales renvoyant au LP au sein du discours sont très rares** : seulement deux redéfinitions en (3) et (4), de type < groupe nominal (GN)=déterminant possessif + Nom commun (Nc) tête > en interdéfinition avec le L2 :

- (3) Seigneur Lorens, de ma part, comme **vostre bon fils et especialamy**, je vous conseillie et comferte, et prie que les veuillés faire recepvoir a vos souldes (*Lettres*, LM 13, p. 61, l. 21)
- (4) Toutes foyz je ne suis poin despourveu d'amis, et se vous me voulés emploier en riens, me trouverés tousjours **vostre serviteur**. (*Lettres*, LM 37, p. 122, l. 6-8)

La comparaison en (3) et la tournure attributive en (4) permettent d'assurer la coréférence avec les pronoms déictiques liés au LP et fournissent bien évidemment des informations supplémentaires sur le LP déjà identifié par une personne 1. Ces formes nominales prédicatives correspondent bien à du PR : la forme nominale en (2), justifie l'acte de < parole/écriture de la missive > et donne des indications sur l'état d'esprit du LP quant au discours tenu ; en (4), dans l'optique d'une demande d'aide du LP au L2 en échange d'une aide future<sup>44</sup>, le segment « se vous me voulés emploier en riens, me trouverés tousjours**vostre serviteur** » pourrait être considéré comme un PR ou un DN anticipé.

---

41 Nous avons regroupé anaphore pronominale et zéro car notre étude sur le corpus 1 nous a montré qu'elles suivent les mêmes contraintes d'utilisation quant à leur apparition au sein de la chaîne valentiello-référentielle (Dupuy et Dupuy-Parant).

42 Ce qui n'est pas surprenant au XV<sup>e</sup> siècle puisque l'expression du sujet qui devient majoritaire n'y est pas pour autant obligatoire.

43 DUPUY, 2010.

44 Le LP fait allusion à un potentiel discours futur à front renversé qui pourrait être du type : « *Mon cher Commynes, je voudrais vous employer à quelque tâche puisque vous êtes mon dévoué serviteur* ».

Toutes les autres formes nominales encadrent le discours mais ne sont pas directement rattachées à celui-ci car elles apparaissent à la signature. Elles correspondent soit à un < groupe nominal (GN) + apposition du nom propre (Np) > (ex. gras souligné en (5)), soit à un < GN avec Np tête > (ex. gras en (11)).

- (5)<sup>45</sup> Le plus que le tout vostre, Commynes<sup>46</sup>/ plus que tout vostre, Commynes<sup>47</sup>/ **Vostre treshumble et obeissant serviteur, Phelippes de Commynes** (*Lettres*, DM 2, p. 32, l. 30-31) / Vostre treshumble serviteur, Phelippes de Commynes (*Lettres*, DM 7, p. 44, l. 43-44) / Vostre treshumble et tresobeissant serviteur, Phelippes de Commynes (*Lettres*, DM 11, p. 57, l. 418-19) / **Le tout vostre Commynes** (*Lettres aux It.*, CS 1, p. 40, l. 26) / Le tout vostre Philippes de Comynes (*Lettres aux It.*, BC 2, p. 48, l. 14) / Vostre treshumble et obeissant serviteur Philippe de Commynes (*Lettres aux It.*, PB 4, p. 58, l. 28) / Vostre humble serviteur Philippes de Comynes (*Lettres aux It.*, LS 6, p. 67, l. 12) / tout vostre Comynes (*Lettres aux It.*, LS 6, p. 68, l. 5)

Ces formes nominales du LP en signature peuvent être séparées du texte de la lettre, mais elles peuvent aussi être incluses dans le discours par une formule de clôture plus longue, comme en (6) :

- (6) Au Plesis du [pa]rc, le XXVe de mars, de la main du  
Plus que tout vostre,  
Commynes (*Lettres*, LM 14, p. 63, l. 9-11)

### 3.2.2. Le traitement de L2 : allocutaire, destinataire de la lettre

De même que pour le LP, les relevés effectués (voir Tableau 2) indiquent que comme en DD, le L2 apparaît majoritairement, à 87 % sous forme pronominale<sup>48</sup>/zéro.

---

45 La citation (5) énumère toutes les signatures du corpus 2.

46 *Lettres*, LM 13, p. 61, l. 33-34 ; LM 14, p. 63, l. 9-11 ; LM 30, p. 109, l. 32-33 ; LM 37, p. 122, l. 11-12.

47 *Lettres*, LM 39, p. 133, l. 38-39 ; LM 42, p. 143, l. 22-23 ; LM 44, p. 151, l. 60-61 ; LM 46, p. 158, l. 38-39 ;

48 *Rem.* : P2 dans le tableau indique que la personne visée est la personne 2 ou 5 mais tous les pronoms relevés sont de personne 5 dans les lettres.

Mention pronominale		Cas particuliers	%	Mention nominale		Cas particuliers	%
P2S		45	16,54 %	Np	Signature	28	10,29 %
prrefl		3	1,1 0%		Terme adresse		0,00%
P2RD		28	10,29 %		autre		0,00%
P2RI		73	26,84 %	Nc	Terme adresse	18	6,62 %
nul		17	6,25 %	GN		3	1,1 0%
prrel			0 ,00%	ctn			
Poss		52	19,12 %	N+prop			
ctn		5	1,84 %				
%			<b>81,99 %</b>				<b>18,01 %</b>
TOTAL occ.						<b>272</b>	

*Tableau 2 : Expressions référentielles des allocutaires dans les Lettres<sup>49</sup>*

Majoritairement, le L2 apparaît en fonction régime (direct ou indirect) pour 38.23 % contre 22.79% en fonction sujet (dont sujet nul) quelque soit le rôle actantiel : en (7), les deux premiers *vous* pronoms régimes sont actants 2 mais le troisième *vous* est actant 1 :

- (7) Messire Berthelemy, je me recommande av**ous**. Je **vous** mercye [...] et quant il **vous** plaira en rens m'employer ou envers le roy ou ailleurs, combien que desja il soit bien informé de vostre personne, je m'y emploiray de tres bon cueur, (*Lettres aux It.*, BC 2, p. 43, l. 1-11, les crochets sont de nous)

Par ailleurs, on peut ajouter aux anaphoriques de L2 le déterminant possessif qui le fait entrer en interdéfinition avec un autre RT dans le corps du discours épistolaire, comme en (8), ou avec le LP dans les signatures comme en (9)<sup>50</sup>, ces GN jouant également le rôle de PR et visant à la manipulation :

- (8) vous suppliant qu'il vous plaise m'avoir tousjours pour recommandé et en **vostre bonne grace**, et en me commandant **voz bons plaisirs** pour les acomplira mon povoir (*Lettres*, DM11, p. 56, l. 10-13)
- (9) **Vostre** treshumble et tresobeissant serviteur, Phelippes de Commynes (*Lettres*, DM11, p. 57, l. 18-19)

49 Légende du tableau 2 : P2S = pronom de personne 2 sujet ; prrefl = pronom réfléchi ; P2RD = pronom de personne 2 régime direct ; P2RI = pronom de personne 2 régime indirect ; nul = anaphore zéro ; prrel = pronom relatif ; poss = déterminant ou pronom possessif ; ctn = forme nominale en complément de détermination du nom ; Np = nom propre ; Nc = nom commun ; GN = groupe nominal ; N+prop = nom déterminé par une proposition.

50 Comme nous l'avions noté dans le paragraphe sur le LP.



Relevons néanmoins quelque 18 % de formes nominales coréférentielles de L2 de type < GN à Nc tête >, < GN à Np tête vs Np apposition > ou < Nc générique >.

Les < GN à Np tête vs Np apposition > apparaissent à l'adressage final de la lettre, (10), à l'adressage initial de la lettre, (11), et dans le corps et début celle-ci, (12), faisant alors de cette mention initiale une pratique d'écriture stéréotypée et incluant la forme à la chaîne référentielle du L2<sup>51</sup> :

- (10) A mon tresredoubté seigneur le **duc de Millan** (*Lettres aux It.*, LS6, p. 67, l. 13)
- (11) A la **duchesse de Milan** (*Lettres*, DM11, p. 56)
- (12) **Seigneur Leurens**, je me recommande a vous [...] (*Lettres*, LM13, p. 60, l. 1, les crochets sont de nous)

Assimilables à l'usage du Np, les reprises du L2 par un < GN à Nc tête > (le Nc référant à un titre), apparaissent également en tant que terme d'adresse lors de l'adressage final associé au Np apposé, (13) ou dans le corps de la lettre au début et à la fin mais aussi parfois pouvant même scander celle-ci, comme en (14) :

- (13) A **ma tresredoutee dame**, madame la duchesse de Millan (*Lettres*, DM7, p. 44, l. 45)
- (14) **Madame**, je me recommande treshumblement a vostre bonne grace. [...] acoustumé.  
Il est vray, **madame**, qu'il avoit esté raporté au Roy que [...] comme a luy.  
Je croy, **madame**, que vous avéz asséz souvenance de [...] des parties.  
Je vous supplie, **madame**, qu'il vous plaise tousjours me commander voz bons plaisirs pour les accomplir a mon povoir, comme je y suis tenu, en priant a Nostre Seigneur, **madame**, [...] jour d'octobre. (*Lettres*, DM7, p. 43-44, les crochets sont de nous)

Cependant, ces formes nominales – teintées d'une valeur déictique – de scansion qui réinstancient le L2 en fonction des changements de situations décrites ou de l'évolution de l'argumentation, ne sont pas systématiques. On les trouve dans les lettres adressées à la Duchesse de Milan et à Pierre de Bourbon (*Lettres aux it.*, PB 4, p. 53-58) sans être systématiques mais pas dans les autres lettres. Ces réinitialisations semblent être un « moyen sûr et cohérent pour délimiter le continuum référentiel et reconnaître un redémarrage référentiel » sans qu'il y ait pour autant de changement de point de vue lié au L2 ni de correspondance avec les règles de continuité référentielle syntactico-sémantiques<sup>52</sup>(Capin, 2014 : 64-65) tout en faisant écho aux reprises pronominales déictiques également.

On retrouve cet usage du Np/Nc titre comme terme d'adresse dans le DD du corpus 1 en (15) par exemple :

- (15) [rencontre entre la chambrière de la dame et le galant convoité pour ses largesses] Il

---

51 On trouve ces mentions initiales, tel (12), dans toutes les lettres adressées à Laurent de Médicis.

52 Voir DUPUY-PARANT et DUPUY.

vient a elle et la salue et elle lui. « Quelles nouvelles, dit il, **Jouhanne** m'amie ? Que fait vostre maistresse ? – Par ma foy, fait elle, el est a l'oustel bien pensive et bien courrocee. – Et de quoy, fait il, m'amie ? [...] – Or me dites, **Jouhanne**, que elle vous a dit. » (*QJM, Quinte joye*, p. 43, l. 338 à 369)

Finalement, seules deux occurrences dans la même lettre, en (16), présentent un < Nc générique > qui n'est pas un terme d'adresse mais une redéfinition du L2, soit en tournure attributive, *personnaige*, soit en complément de détermination de l'adjectif, *de vostre personne*.

- (16) Je suis bien joieulx de quoy il a pleu a madame de vous mectre en l'office en quoy elle vous a mys, car il me semble que vous estes **personnaige** pour bien et sagement le savoir conduire, et quant il vous plaira en rens m'employer ou envers le roy ou ailleurs, combien que desja il soit bien informé **de vostre personne**, je m'y emploiray de tresboncueur, et a Dieu, messire Berthelemy, a qui je prie qu'il vous doint tout ce que desirez. Escript a Lyon le [...] jour d'octobre. (Lettres aux It., BC 2, p. 44, l. 8)

*Personnaige* ou *personne* ne fonctionnent pas pour autant comme un hyperonyme simple (Schneidecker, 2015 : 62-64) sans que l'on puisse tirer de conclusions sur un si faible nombre d'occurrences. *Personnaige* sert ici à la catégorisation du L2 qui se fait grâce à la précision apportée par l'extension modifiante du nom « pour bien et sagement le savoir conduire » : ce n'est donc pas un hyperonyme dans la mesure où cette construction dissocie « “une facette”/un aspect du référent du référent lui-même » (*ibid.* :61). Il en va de même pour *vostre personne* rendu accessible ici par l'interdéfinition due au déterminant possessif *vostre* qui cible un référent spécifique. De plus, par le truchement de la métonymie, ils réfèrent ici à des qualités particulières de L2 privées et/ou politiques<sup>53</sup>.

### 3.2.3. Bilan sur les locuteurs principaux du corpus 2

Ainsi, le LP est traité dans les lettres comme en DD, hormis de très rares cas de formes nominales insérées dans le discours lui-même (hors signatures) qui relèvent du PR et sont spécifiques au corpus 2. Les L2 ont un fonctionnement identique à celui du DD du corpus 1.

## 3.3. Le traitement des référents-thèmes (RT)

### 3.3.1. Préambule : règles syntactico-sémantiques et spécificités du DD pour les RT (corpus 1)

Les RT du DD suivent les règles de la combinatoire syntactico-sémantique<sup>54</sup> établies par nous (Dupuy-Parant 2006, 2007, et Dupuy 2008a, 2010 a et b, Dupuy et Limousin, 2015) lors de l'étude du corpus 1.

---

53 DUPUY-PARANT, 2008b.

54 Règles valables pour tous les référents en récit et les RT en DD et DI.

Ainsi, ils apparaissent **en première mention sous forme nominale** s'ils n'ont pas été mentionnés auparavant<sup>55</sup> dans le récit ou le DI introductif du DD<sup>56</sup> (Dupuy, 2015). Cependant, s'ils ont déjà été introduits avant comme thème possible, ils sont susceptibles d'apparaître directement sous forme pronominale ou zéro dès l'entrée du DD (Dupuy, 2015) ou si la séquence dialogale<sup>57</sup> réfère à une séquence antérieure puisqu'une *mémoire inter-séquentielle*<sup>58</sup> est observée qui permet la reprise des RT directement sous forme pronominale à l'entrée d'une séquence subséquente dès lors que les locuteurs en présence restent les mêmes que dans la séquence précédente.

**Ensuite la chaîne anaphorique** de chaque RT du DD suit les règles de la combinatoire syntactico-sémantique (Dupuy-Parant, 2006 : chap. 4-5-6) :

- En cas de concurrence référentielle entre les RT coprésents –s'ils ont même nature, de genre et de nombre – une forme nominale est privilégiée à leur reprise respective ; si leurs caractéristiques référentielles divergent, ils poursuivent leur chaîne anaphorique sous formes pronominale ou zéro<sup>59</sup> ;
- La sémantique verbale joue aussi un rôle essentiel dans la sélection des formes de reprise. Tout d'abord, un même RT ne peut apparaître sur plusieurs rôles actantiels d'un même verbe (règle **intra-distributionnelle**<sup>60</sup>), ce qui facilite le calcul inférentiel dès lors qu'un des RT, actant du verbe, est identifiable.

Ensuite la répartition de ces RT sur les rôles actantiels des verbes peut aussi induire une forme de reprise pronominale/zéro vs nominale en MF. Ainsi, à l'actif<sup>61</sup>, prenant la succession des actants 1 en tant que chaînage, **un RT qui se maintient sur le rôle d'actant 1 d'un verbe à l'autre en suivant la linéarité du discours, sera repris par anaphore pronominale ou zéro ; mais si un autre RT, même connu et déjà énoncé par ailleurs, est**

---

55 La cataphore au sens strict n'existe pas encore en moyen français (DUPUY, 2013).

56 Voir le rôle de *porteur ou de creuset référentiel* du DI pour le DD qui suit (DUPUY, 2015 : 24-25) et qui font de lui un choix de transition douce entre le système référentiel du récit et celui du DD (voir DUPUY, 2015 : 16, §69 et 13, § 56-64)

57 Les séquences dialogales étudiées présentent toutes au moins deux répliques et une chaîne anaphorique de RT qui s'y déploie. Ces répliques sont attenantes ou séparées par moins de deux lignes de récit ne contenant pas d'autres informations que celles liées au dialogue.

58 Cette *mémoire inter-séquentielle* en DD et DI autorise la reprise par anaphore pronominale d'un RT d'une séquence dialogale à une autre lorsque le groupe de locuteurs reste identique. Mais l'ajout d'un nouveau locuteur induit une *mise à niveau mémorielle* avec reprise nominale des RT présents dans les séquences dialogales antérieures, sauf si cette mise à niveau a été suggérée en DN (DUPUY, 2015 : 20). En revanche, si le locuteur absent revenait dans le groupe, il pourrait être traité comme un locuteur nouveau supplémentaire et une forme nominale pourrait être utilisée pour palier son manque d'informations référentielles.

59 Si l'une de leurs caractéristiques référentielles diverge, la morphologie pronominale et/ou la sémantique primitive du verbe permettent notamment de résoudre le calcul inférentiel (BLANCHE-BENVENISTE, 1984 ; KLEIBER, 1990c : 35 et 43 ; DUPUY-PARANT, 2007 et 2008a ; MILLOGO, 2018 dans ce présent ouvrage ; TANQUERAY, 1915 : 38).

60 Excepté pour les verbes pronominaux réfléchis et certains compléments prépositionnels (ZRIBI-HERTZ, 1986 et 1996 ; LUDO MELIS, 1990 et 2003).

61 Passif : voir DUPUY-PARANT (2010).

**placé dans la chaîne valentielle de l'actant 1, il apparaîtra sous forme nominale à son arrivée puis sera repris pas anaphore pronominale ou zéro tant qu'il se maintiendra dans ce rôle.** Il en ira de même et de façon indépendante sur la chaîne valentielle de l'actant 2. Ce sont les **règles valentiello-référentielles de l'actant 1 et de l'actant 2**<sup>62</sup>. Celles-ci sont néanmoins contraintes dans leur application linéaire par la **règle syntactico-valentielle**<sup>63</sup>, car cette application linéaire est effective de propositions non régies (NR) à NR ou à régies temporelle<sup>64</sup> et/ou relative en *lequel*<sup>65</sup> et inversement (voir Schéma 1<sup>66</sup>), cependant elle ne l'est pas pour les autres propositions régies qui ont une frontière<sup>67</sup> d'entrée *poreuse*<sup>68</sup> mais de sortie *étanche*<sup>69</sup> comme présenté en schéma 2<sup>70</sup>.

### DUPUY\_01.tif

Schéma 1 : Proposition avec frontière d'entrée poreuse et frontière de sortie poreuse

### DUPUY\_02.tif

Schéma 2 : Proposition avec frontière d'entrée poreuse et frontière de sortie étanche

À ces règles démontrées dans nos travaux antérieurs s'ajoute **une spécificité du DD** qui est de permettre aux locuteurs de présenter le RT sous la forme nominale qui fournit cognitivement et/ou stéréotypiquement la meilleure image du référent visé. Ainsi, bien qu'au sein d'une même séquence dialogale il existe une mémoire *intra-discursive* qui permette de reprendre le RT par anaphore pronominale ou zéro d'un locuteur à l'autre, il est aussi **possible pour chaque locuteur**

---

62 DUPUY-PARANT (2007 : 16-21).

63 DUPUY-PARANT (2007 : 21-22) ; DUPUY et LIMOUSIN (2015).

64 DUPUY-PARANT (2006 : 540 et sq.).

65 DUPUY-PARANT (2006 : 534 et sq.) ; DUPUY (2007 : 21) ; DUPUY et LIMOUSIN (2015).

66 Les flèches indiquent le sens et la relation de propagation de la continuité référentielle. Les pointillés du crochet indiquent que la frontière d'entrée et/ou de sortie est poreuse.

67 Les frontières d'une proposition, d'entrée et/ou de sortie, correspondent à la limite de ses constituants qui comprennent le verbe, les actants du verbe, ses circonstants et un éventuel mot subordonnant dans le cadre des propositions régies.

68 C'est-à-dire recevant l'information valentiello-référentielle précédente.

69 C'est-à-dire ne transmettant pas au-delà de la proposition régie.

70 Les flèches indiquent le sens et la relation de propagation de la continuité référentielle. Les pointillés du crochet indiquent que la frontière d'entrée est poreuse et le trait plein, que la frontière de sortie est étanche.

**de redéfinir le RT sous une forme nominale** qui donne à l’appréhender sous un autre jour sans que la référenciation n’en soit perturbée<sup>71</sup>. Ainsi en (15), le RT *mari* est redéfini à cinq reprises au gré des opinions chacun des interlocuteurs<sup>72</sup>.

- (15) Il [= le galant] vient a elle [= la chambrière] et la salue et elle lui. « Quelles nouvelles, dit il, Jouhanne m’amie ? Que fait vostre maistresse ? [...] – Par ma foy, fait elle, monseigneur est si mal home que elle a trop mal temps. – Ha a, fait il, maudit soit il, le villain chutrin ! – Amen ! fait elle, car nous ne pouons durer avecques lui en nostre meson. – Or me dites, Jouhanne, que elle vous a dit. – Par ma foy, fait elle, je lui en ay parlé, mes el ne s’i accorderoit jamés, car elle a si grant paour de son seigneur que c’est merveilles et a affaire aung si mal home ! [...] – Par mon serement, fait elle, le meilleur sera que vous parlez a elle, et il est bien a point, car son mary l’a reffusee d’une robe (...) » (*QJM, Quinte joye*, p. 43, l. 338 à 369)

Dans notre corpus 2, pour faire l’étude du comportement des RT, il faut donc distinguer trois étapes : la première mention des RT, puis celle que prend le RT lorsqu’il se maintien dans le même rôle valentiel d’un verbe à l’autre en suivant les règles de la combinatoire énoncée précédemment et enfin celle qu’il prend lorsqu’il entre dans une chaîne valentielle qui n’était pas la sienne précédemment.

### 3.3.2. Le RT en première mention (corpus 2)

Les RT en première mention sont nombreux mais seuls 179 sur les 485 initieront une chaîne anaphorique de longueur variable. Etant donnée la longueur des lettres (parfois une dizaine de lignes), les chaînes courtes sont celles ayant une seule reprise anaphorique et les longues (plus de 7 reprises) sont rares.

Le tableau 3 recense les occurrences de premières mentions des RT donnant naissance ou non à une chaîne anaphorique.

	1 <sup>re</sup> mention de chaque référent		%	
Formes nominales	Nc	104	21,44 %	87,01 %
	Np	65	13,40 %	
	Dém + N/GN	1	0,21 %	
	GN	73	15,05 %	
	N + ctn	53	10,93 %	

71 À l’inverse du récit qui, pour schématiser, ne fait état que d’un locuteur, le narrateur, et d’un interlocuteur passif, le lecteur.

72 Le lien référentiel est sous-tendu par le contexte, comme la mise en place d’une stratégie pour *son seigneur* et *son mary*, et certaines constructions syntactico-sémantiques comme la tournure attributive pour, *ung si mal home*. Cela dit, ici, aucune ambiguïté référentielle n’est possible : le RT *mon seigneur* est le seul RT possédant ces caractéristiques référentielles et n’entre pas en concurrence référentielle avec les autres RT : *son pere et de sa mere et de touz ses freres et home*.

	Ctn	20	4,12 %	
	Gp	5	1,03 %	
	Poss + N	67	13,81 %	
	N + prop	30	6,19 %	
	Inf/loc verbale	4	0,82 %	
Formes pronominales	Pr S	3	0,62 %	12,99%
	Pr RD	5	1,03 %	
	Pr RI		0,00 %	
	Pr ctn		0,00 %	
	Pr poss	1	0,21 %	
	Pr dém	12	2,47 %	
	Pr adv	6	1,24 %	
	Pr indéfini	31	6,39 %	
	Pr rel	4	0,82 %	
∅	Nul (verbe)	1	0,21 %	
	<b>Total RT introduits</b>	<b>485</b>	<b>100 %</b>	
	<b>Total RT donnant une chaîne</b>	<b>179</b>		

*Tableau 3 : Expression référentielle des RT en 1<sup>re</sup> mention*

Les formes nominales dominent en première mention, 87,01%. Ce résultat est attendu lors de l'introduction d'un référent. Cependant, 12,99% des formes servant à l'introduction d'un référent sont des pronoms ce qui peut interroger. Ces pronoms apparaissent aussi en DD dans le corpus 1 (voir Dupuy-Parant, 2006 : §8 ; Dupuy 2012 et 2015). Ces premières mentions pronominales du corpus 2, comme du corpus 1, présentent des pronoms qui ne réfèrent pas uniquement des référents humains.

Certains pronoms, comme les indéfinis ou les démonstratifs<sup>73</sup> (voir tableau 4), grâce à l'apport informatif de la détermination subséquente – par un complément de détermination – relative, groupe prépositionnel ou *en* adverbe en construction absolue (Kleiber, 1991 : 151-163) – essentielle à la conceptualisation du référent, ont un fonctionnement proche du nom par leur apport informationnel qui permet de saisir le référent de façon suffisamment complète pour le conceptualiser. Et, même si une part du référent n'est pas identifiable, c'est chose voulue, nécessaire ou inutile pour l'accès au concept visé<sup>74</sup>.

73 Sur les pronoms démonstratifs voir les travaux de G. Kleiber et ceux de C. Guillot(-Barbance), entre autres.

74 En effet, il n'est pas nécessaire de savoir quels sont les *courriers* précis visés en (19) ou pas prudent de nommer les personnes visées par *ceux* en (17) ou pas utile de savoir ce que sont les désirs de Ludovico Sforza en (20) ou



Pronom + détermination	Nombre d'occ. Corpus 2	Extrait corpus 2	Extraits corpus 1 à titre indicatif/comparatif
Indéfini <i>tout</i>	25	(16)	
Démonstratif	10	(17), (18), (19), (20), (21)	(22)
Adverbial	0		(23) <i>en</i> <sup>1</sup>

*Tableau 4 : Énumération des pronoms déterminés cataphoriquement en première mention*

- (16) qui je prie qu'il vous doint **tout** ce que desirez. (*Lettres aux It.*, BC2, p. 44, l. 12)
- (17) car **ceulx** qui veullent dire qu'ilz ne veullent rien contre Florentins se non contre **luy**, vous povéz bien entendre qu'il **leur** semble bien que s'il en estoit dehors, qu'**ils** fineroient bien plus aiseement du demourant, (*Lettres*, DM7, p. 44, l. 30-33)
- (18) j'estoie bien seur qu'il vouloit vostre bien et **celui** de messeigneurs voz enfans (*Lettres*, DM2, p. 31, l. 6-7)<sup>75</sup>
- (19) Je n'ay escript par Boulongne que ces deux fois, car je m'aydoye des courriers de ceste seigneurie, qui deux fois la sepmaine escripvent a Rome, a Napples et a Millan, et fault que **ceulx cy** aillent a mes despens jusques a Boulongne (*Lettres aux It.*, PB4, p. 53, l. 2-5 ; *fault* est à prendre au sens de « éviter »)<sup>76</sup>
- (20) A grant poine s'en dit il riens icy, et atant prie a Dieu, monseigneur, qu'i vous doint bonne vie et longue et **se que vous dessirez** (*Lettres aux It.*, LS6, p. 67, l. 9-11)
- (21) vous prie que le vueilliés croire de **se qu'i vous dira** (*Lettres aux It.*, DM7, p. 68, l. 3-4)
- (22) li rois li demanda: « Mesires Gautier, que dient **chil de Calais**? » -- « Tres chiers sires, respondi li chevaliers, **il** se voellent rendre, (*Chr.*, livre I, CCLIV, p. 839-841, l. 5-7)
- (23) [La dame et le galant se sont rencontrés à l'église. La dame retrouve sa chambrière.] Ilz se departent et la damme et la chamberiere font leur conseil ensemble et concluent de leur besongne. Et dit la chamberiere : « Je scey bien, madame, qu'**il**/= *le galant*] a grant envie de parler a moy maintenant, [...] Mes je avré devers moy ce qu'**il** vous doit donner, car **il** le me doit bailler demain, et puis je **luy** diroy que vous ne l'avez voulu prendre et **lui** diroy, puis que ainxin est que la chouse est faicte, qu'**il** le vous donne pour avoir une robe, et vous me blasmeriez fort davant **lui** de quoy je l'avré prins et que je le rendi. Mais que que soit, je mectroy la chouse en seurté, car, par Dieu, madame, il **en**<sup>1</sup> y a **de si rusez** qu'**ilz** en ont trompés maintes. – Or avant, Jouhanne, faictes **en**<sup>2</sup> ce que vous vouldrez ! » (*QJM*, p. 45, l. 409 à 435)<sup>77</sup>

---

important de laisser la parole d'un autre (*se*) être divulguée par cet autre en (21).

75 Le pronom démonstratif est ana-cataphorique car il réfère par anaphore lexicale à *bien*.

76 *Ceulx cy* renvoie par anaphore lexicale non coréférentielle à *courriers* en y incluant une dimension déictique liée au LP par le biais de la particule déterminative à valeur déictique *cy*.

77 Dans cet extrait, on peut considérer que *en [...] de si rusez* est, par le biais de l'anaphore coréférentielle opérée sur *en*<sup>1</sup>, est une des dénominations possibles de notre référent principal : « ce n'est pas parce que l'expression référentielle ne renvoie qu'à une facette du référent déjà mentionné ou n'active qu'un aspect de ce référent qu'il n'y

D'autres pronoms seuls – indéfinis, démonstratifs ou adverbial *en* – peuvent apparaître en première mention (voir tableau 5) : soit ils réfèrent à un aminé humain, soit ils initialisent un réfèrent par anaphore conceptuelle.

Pronoms seuls en 1 <sup>re</sup> mention		Nombre d'occ. corpus 2	Extraits corpus 2	Extraits corpus 1 à titre indicatif/comparatif
Anaphores conceptuelles	Indéfini <i>tout</i>	1	(27)	
	Indéfini <i>rien</i>	2	(28), (29)	
	Démonstratif <i>ce</i>	2	(30)	
	Adverbial <i>en</i>	6	(31)	(23) <i>en</i> <sup>2</sup>
Référence à l'humain	Indéfinis	<i>Quelque ung</i>	1	(24)
		<i>plusieurs</i>	1	(25)
		<i>Les autres</i>	1	(26)

*Tableau 5 : Pronoms seuls en 1<sup>re</sup> mention*

- Certains pronoms indéfinis réfèrent en première mention à des référents humains sans qu'ils aient été nommés précédemment et s'approchent à ce titre du fonctionnement des noms. L'identité du réfèrent peut, dans ce cas, rester inconnue mais posée comme probable comme en (24) avec *quelque ung* ou, parce qu'il est plus prudent en cas d'interception des lettres diplomatiques, être tue bien qu'elle soit présumée connue du LP et (peut-être) de L2 comme pour *plusieurs* en (25) et *les autres* en (26).

(24) Pour quoy il m'a semblé qu'il ne devoit point partir jusques a ce qu'il veist la conclusion que le roy prendroit avec le prince de Tarente, affin que ledict seigneur ne prinst ymagination que vous le le vyssiéz d'icy a poste du roy Ferrand, pour aucunes parolles qui se sont dites de ceste matiere, vous advisant que le roy est aussi content de la Seigneurie et de vous qu'il fust jamais, et se **quelque ung** a donné a entendre a eulx ou a vous le contraire, je vous assure qu'**il** vous a mal adverty, et luy est ledict Francisco bien fort agreable et entend les choses de par deça mieulx que nul autre que vous y seussiez tenir. (*Lettres*, LM30, p. 108, l. 9-20) ;

(25) Maint an a que la couronne de France tint Bretainge, se ne fuserent il, et a esté encore plus bas, mes par une bataille fut resource. **Plusieurs** desireroient que le roy espousat ste fille de Bertaigne pour avoir pes a se bout, (*Lettres*, LM44, p. 149, 34-37) ;

(26) De la pes de Honguerie nous la tenons pour fette au profit et honneur du roy de Behaingne, avec quelque poy de soupeson de guere par desa, mes le plus dangereux

---

a plus coréférence, mais réfèrent nouveau. Et on ne peut donc tirer parti de cette infidélité descriptive pour faire grossir la classe des anaphores associatives [...] » (KLEIBER, 2001 : 27). Ainsi, ce réfèrent ne s'intercale pas dans la chaîne anaphorique principale mais la prolonge car il englobe le réfèrent *galant* dans une catégorie indéfinie, en, qu'il précise ensuite référentiellement par la détermination *de si ruséz*, élargissant alors le champ référentiel en intégrant la source référentielle.

est se roy d'Engleterre et sollicite **les autres**. Le roy d'Espaigne n'a point encore fet en Grenade, [...]. On a icy petite crainte. (*Lettres*, LM46, p. 157-158, l. 14-22).

- Les anaphores conceptuelles pronominales initialisent par conceptualisation et promeuvent au rang de référent une situation antérieure décrite auparavant qui n'aurait pas été perçue en tant que tel sans la reprise pronominale référentiellement englobante, faisant, ainsi, entrer cette situation comme référent dans la mémoire du lecteur. On peut donc, selon nous, parler de référent *émergeant* pour ces anaphores. Ainsi les résultats des processus référentiels de ces anaphores – effectuées au moyen d'un pronom indéfini<sup>78</sup> comme en (27), (28)<sup>79</sup>, (29)<sup>80</sup>, démonstratif comme en (30) ou adverbial comme en (31)<sup>81</sup> ou *en*<sup>2</sup> en (23)<sup>82</sup> pour le corpus 1 – peuvent être assimilés à ceux des noms<sup>83</sup>.

(27) Cosme Saset vous ara du **tout** escript, lequel c'est tressagement conduit, comme j'ay entendu (*Lettres*, LM6, p. 131, l. 16-17)

(28) A grant poine s'en dit il **riens** icy, et atant prie a Dieu, monseigneur, qu'i vous doint bonne vie et longue et se que vous dessirez (*Lettres aux It.*, LS6, p. 67, l. 9-10)

(29) Mes se que plus ly a idé après Dieu a esté la bonne deliberacion qu'il avoient d'eux

---

78 Ces indéfinis sont anaphoriques cependant nous parlons de première mention car les éléments regroupés en tant que concept sous le pronom indéfini ne correspondent pas nécessairement à un seul référent explicite ou explicite antérieurement : ils peuvent également être implicites.

79 En (27), *riens* a un sens positif et renvoie à l'idée qu'« il se dit peu de choses ici ». En ce sens il réfère à une guerre en cours par anaphore pronominale partielle.

80 En (28), *riens* a un sens négatif en contexte et réfère par anaphore conceptuelle à l'arrangement d'un mariage qui a pu avoir lieu grâce à certaines manœuvres, il faut donc comprendre : « aucune des choses touchant au mariage n'aurait pu se faire sans cela ».

81 *En* en (31) qui réfère à la situation dont fait l'objet la lettre.

82 En (23), *en* concourt soit à une anaphore conceptuelle initialisant la narration précédente en tant que référent (et entrerait donc dans notre classement), soit à une anaphore pronominale référant au RT *galant* (et n'entrerait pas dans notre classement).

83 Ainsi, chaque fois qu'une anaphore conceptuelle est réalisée, il en va de même. On peut ajouter ce qu'U. Jokinen a souligné en opposant *fonctionnement anaphorique/principe de la deixis* : « Ou le référent est présumé saillant, ou il apparaît comme nouveau. Au lieu de la référence au texte, l'anaphore indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, tandis que la deixis, au lieu d'être une référence situationnelle, consiste en l'introduction d'un référent nouveau dans la mémoire immédiate de l'interlocuteur. » (1992 : 47-48). Le pronom démonstratif seul ou l'adverbial *en* peuvent ainsi jouer dans les exemples cités ce double rôle que souligne Kleiber concernant l'anaphore associative et indirecte ainsi que le pronom démonstratif *celui-ci* : « si l'on adopte l'opposition thème/rhème dans son acception "information ancienne" (thème)/ "information nouvelle" (rhème), on s'aperçoit que les anaphores coréférentielles sont totalement thématiques, alors que les anaphores associatives sont hybrides, à la fois thématiques et rhématiques. Elles présentent une partie d'information ancienne (celle que leur fournit leur antécédent) et une partie d'information nouvelle (celle constituée par la nouvelle entité introduite), ce qui présente un mode de progression textuelle particulièrement intéressant, puisque la même expression assure à la fois la continuité et la nouveauté. Empressons-nous de dire que ce n'est pas propre aux anaphores associatives, puisque les autres anaphores indirectes procèdent de la même manière et qu'on retrouve de tels processus mixtes avec un pronom comme *celui-ci* [...] » (2001 : 13-14).

bien defendre et la grant reparacion qu'il avoient feta la ville de Rennes, et sanz sella **riens** ne s'en fut fet, et s'y est fort sagement conduit le prince d'Orangez (*Lettres*, LM46, p. 157, l. 6-10)

- (30) Soyez seur, Monseigneur, que les menasses sont le double de celles que j'escriptz, et pour **ce** entendez au fait du roy dilligemment. (*Lettres aux It.*, PB4, p. 53, l. 9-10)

Ilz ont envye de commencer la guerre au Roy soubz couleur de faire rendre ces places au pape, et pour **ce** n'espargnez point la substance du royaume ne d'assembler gens pour ce coup, (*Lettres aux It.*, PB4, p. 56, l. 17-21)

- (31) A grant poine s'**en** dit il riens **icy**, (*Lettres aux It.*, LS6, p. 67, l. 9-10)

Ainsi, bien que la première mention soit largement majoritairement nominale dans nos deux corpus, ce n'est pas toujours « le nom propre qui domine, [...] le GN indéfini, [...] le GN défini » (Obry *et al.*, 2017 : 8) comme premier maillon d'une chaîne de référence ; ce peut être un pronom seul en cas d'anaphore conceptuelle ou de référence à un référent indéfini ou le pronom déterminé. Dans tous ces cas, il est à noter que ces pronoms font appel à des processus de fonctionnements référentiels proches de ceux des noms.

### 3.3.3. Le RT se maintenant dans un rôle valentiel

D'après le corpus 1, en DD y compris, lorsque le RT se maintient d'un actant 1 au suivant (*idem* pour les actants 2) sauf restriction liée à la règle syntactico-valentielle, il peut être repris par une forme pronominale ou zéro sans ambiguïté<sup>84</sup>. La reprise nominale en situation de continuité valentiello-référentielle ne peut être due qu'à une redéfinition du RT<sup>85</sup>, si un locuteur l'appréhende selon une visée référentielle différente, ou une mémoire interséquentielle (voir ci-dessus). Nous avons relevé les formes de RT maintenus dans un rôle valentiel dans notre corpus 2 (voir tableau 6).

	Reprise anaphorique en cas de maintien de rôle		%	
Anaphores nominales	Nc	11	6,88 %	15,63 %
	Np	4	2,50 %	
	Dém + N/GN	0	0 %	
	GN	5	3,13 %	
	N + ctn	0	0 %	
	Ctn	2	1,26 %	
	Gp	0	0 %	
	Poss + N	3	1,88 %	

84 Corpus 1 : DUPUY-PARANT, 2006 et 2008b ; DUPUY, 2012, 2015. Corpus 1 élargi : DUPUY et LIMOUSIN, 2015.

85 Autre forme nominale coréférentielle que celle initialement utilisée ou précédente ne visant pas à désambigüiser mais à donner une autre image psycho-cognitive du RT.

	N + prop	0	0 %	
	Inf/loc verbale	0	0 %	
Anaphores pronominales	Pr S	27	16,88 %	84,38%
	Pr RD	17	10,63 %	
	Pr RI	15	9,38 %	
	Pr ctn	0	0 %	
	Pr poss	1	0,63 %	
	Pr dém	4	2,5 %	
	Pr adv	10	6,25 %	
	Pr indéfini	1	0,63 %	
	Pr rel	42	26,25 %	
∅	Nul	18	11,25 %	
	<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100 %</b>	

*Tableau 6 : Forme anaphorique du RT maintenu dans un rôle valentiel en corpus 2*

D'après ce relevé, les formes de reprise sont très majoritairement pronominales ou « zéro », 84,38%, contre seulement 15,63% de formes de reprises nominales.

Les formes pronominales recensées répondent comme prévu aux règles de continuité référentielles énoncées plus haut.

Ainsi, la règle de concurrence référentielle est validée : l'anaphore pronominale ou zéro souligne l'absence d'ambiguïté lorsque deux/plusieurs RT coprésents de caractéristiques référentielles différentes entremêlent leurs chaînes. Pour exemple en (32), les RT *la personne de Lorens* et *ceulx qui [...] Florentins*, de caractéristiques référentielles différentes, sont repris par anaphore pronominale sans ambiguïté<sup>86</sup> :

- (32) et ne reste se non pour bien le [=le roi] contenter que de continuer la guerre en faveur dé Florentins et nommement de **la personne de Lorens**, sans dissimulation ; car **ceulx qui veulent dire qu'ilz ne veulent rien contre Florentins** se non contre **luy**, vous povéz bien entendre qu'il **leur** semble bien que s'**il** en estoit dehors, qu'**ils** fineroient bien plus aiseement du demourant, (*Lettres*, DM7, p. 44, l. 27-33)

En revanche, lors de la coprésence de chaînes de RT de mêmes caractéristiques référentielles, la concurrence existe et soit l'anaphore nominale prend le dessus soit, complémentaiement, les règles valentiello-référentielles et syntactico-valentielle favorisent une forme pronominale/zéro en cas de maintien du RT dans un rôle valentiel. C'est ce que nous constatons en (33) où *ung nommé messire Grigoire Hanizon, chevalier, seigneur de Courtisolles*,

<sup>86</sup> À cette époque, la prononciation de la terminaison verbale peut encore permettre une discrimination de la personne verbale car la dénasalisation n'a pas eu encore lieu.

actant 2 du verbe *recommandant* est repris par anaphore pronominale *le* comme actant 2 du verbe suivant *recommanday*. De la même façon, le RT *le roy*, actant 1 de *anourry* de la relative en *lequel*, est repris par anaphore zéro en tant qu'actant 1 du verbe suivant *ayme*<sup>87</sup> ; de même *son cousin nommé Vallerant* repris par *lequel* comme actant 2 du verbe *a nourry* conserve ce rôle valentiel tout en fusionnant en un groupe référentiel avec *un tel seigneur*, et apparaît sous la forme pronominale *leur* actant 2 du verbe suivant *ayme*.

- (33) Vous savéz que dernièrement, moyestant a Florence, aryva **ung homme, lequel** apporta lettres du **roy** et de monseigneur de Bourbon et de plusieurs aultres grans seigneurs et dames de France, en vous recommandant tant et si affectueusement qu'i leur estoit possible **ung nommé messire Grigoire Hanizon, chevalier, seigneur de Courtisolles** ; sy vous **le** recommanday, ainsy que **le roy** et les aultres seigneurs et dames escrivoient, et de present est venu ung des gens dudict seigneur devers **le roy**, et ad ce que j'entens, c'estz pour plusieurs grans affaires du **roy**, dont **le roy** m'a chargé par trois ou quatre fois vous ecrire de sa part, **qui** vous requiert et prie que vous vous veuilléz tellement employer envers la Seigneurie que **ledict chevalier** ayt quelque bon et honnorable parti, selon l'estat d'**un tel seigneur**, et ausy **de son cousin nommé Vallerant**, assiuiéz, **lequelle** roy a nourry, et **les** ayme fort **tous deux** ; et **luy** feréz ung tressingulier et agreable plaisir, ainsy que scet *vostre homme Janet Ballerin, qui est de par desa.* (*Lettres*, LM13, p. 60-61, l. 2-20)

Par ailleurs, les formes nominales sont minoritaires dans cette configuration de maintien (voir tableau 6). On relève des noms propres (Np) et des noms communs (Nc) ou des groupes nominaux (GN et < poss + N >).

Les Np sont peu fréquents (4 occ.) – ainsi peu de chaînes de référence au sens où les définit C. Schnedecker (1997) – et, comme en (34), toutes les occurrences mentionnent un lieu.

- (34) Je n'ay escript par **Boulongne** que ces deux fois, car je m'aydoye des courriers de ceste seigneurie, qui deux fois la sepmaine escripvent a Rome, a Napples et a Millan, et fault que ceulx cy aillent a mes despens jusques a **Boulongne** [...] m'actens que avant que il soit huit jours qu'il soit dedans **Romme** et plus largement de ses gens en ses places de Tousquane ou son cas est mal conduit, mais ceste part Coulonne a **Rome** est merveilleusement fort et par tout entour et maintenant acroi[st], et craindront bien ceulx de ceste ligue de se fourrer dedans **Rome**. (*Lettres aux It.*, PB4, p. 53, l. 2-5 et p. 56, l. 22-27)

En revanche, les Nc ou les GN et < poss + N > sont plus nombreux. Leur utilisation permet une redéfinition du référent dans 100 % des cas. Et ils apparaissent dans des fonctions spécifiques comme apposition (6 occ. en (35), (36), (37)), attribut (7 occ., exemple (38)), complément d'une locution verbale en cours de figement (1 occ. en (39)) ou même complément de détermination du nom (2 occ. en (40)) :

- (35) et une senblable lectre vous a pleu escrire a **Gualliot, senechal d'Armegnac**,

87 Sur les relatives en *lequel* voir DUPUY et LIMOUSIN, 2015.



- lequel ce recommande humblement a vostre bonne grace (*Lettres aux It.*, LS 6, p. 63, l. 3-5)
- (36) et les ayme fort **tous deux** (*Lettres*, LM 13, p. 61, l. 17-18)
- (37) et vous prie ne leur en mander autre chose, car tousjours trouve **François Sasset, mon amy**. (*Lettres*, LM 39, p. 132, l. 43-44)
- (38) Le mariage estoit mal profitable : pour le filz ut estémilleur que pour le père, et les **Engléz** usent plus prins la matiere a ceur, qui est **nacion puisante et riche** et **gens bien crains pour les bataillez**, (*Lettres*, LM 44, p. 150, l. 27-31)
- (39) et luy feréz **ung tressingulier et agreable plaisir**, ainsy que scet vostre homme Janet Ballerin, qui est de par desa. Seigneur Lorens, de ma part, comme vostre bon fils et especial amy, je vous conseillie et comferte, et prie que les veuillés faire recepvoir a vos souldes, car je sçay bien que feréz **grant plaisir au roy** et encore biau cop plus grant que je ne vous en escrips, (*Lettres*, LM 13, p. 61, l. 18-24)
- (40) ledict chevalier ayt quelque bon et honnorable parti, selon l'estat **d'un tel seigneur** (*Lettres*, LM 13, p. 60, l. 15-16)

Ces formes nominales permettent toutes de donner une autre vision référentielle du RT. Notons également que les formes nominales en complément de détermination (40) peuvent être justifiées par la règle de concurrence référentielle (Dupuy, 2010a).

Aucune de ces formes nominales (Nc et GN) n'invalide la combinatoire : elles sont attendues. Elles redéfinissent un RT en situation de discours ou évitent la concurrence référentielle.

### 3.3.4. Le RT prenant position sur un rôle valentiel tenu par un autre référent précédemment

Lorsqu'un RT vient en remplacer un autre dans une chaîne valentielle<sup>88</sup>, le RT arrivant est repris par une forme nominale. Cependant lorsque la concurrence référentielle est inexistante<sup>89</sup>, il est parfaitement possible de reprendre le RT sous forme pronominale ou zéro.

Dans les lettres, les résultats sont à première vue inattendus car nous observons plus d'anaphores pronominales, 57.92 %, que nominales, 42.08 % (voir tableau 7).

	Reprise anaphorique en cas de changement de rôle		%	
Anaphores nominales	Nc	49	22,17 %	42,08 %
	Np	14	6,33 %	
	Dém + N/GN	1	0,45 %	
	GN	6	2,71 %	
	N + ctn	1	0,45 %	
	Ctn	9	4,07 %	
	Gp	3	1,36 %	
	Poss + N	8	3,62 %	

88 Règles valentiello-référentielles limitées par la règle syntactico-valentielle.

89 Ce qui est le cas lorsque les RT coprésents n'ont pas les mêmes caractéristiques référentielles (voir ci-dessus étude sur le corpus 1 et DUPUY-PARANT, 2006 et 2008 ; DUPUY, 2012, 2015 ; DUPUY et LIMOUSIN, 2015).

	N + prop	2	0,90 %	
	Inf/loc verbale	0	0 %	
Anaphores pronominales	Pr S	36	16,29 %	57,92 %
	Pr RD	16	7,24 %	
	Pr RI	14	6,33 %	
	Pr ctn	0	0 %	
	Pr poss	0	0 %	
	Pr dém	3	1,36 %	
	Pr adv	14	6,33 %	
	Pr indéfini	1	0,45 %	
	Pr rel	40	18,10 %	
∅	Nul	4	1,81 %	
	<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>100 %</b>	

*Tableau 7 : Forme anaphorique du RT lorsqu'il change dans la chaîne valentielle*

Cette proportion de formes pronominales peut s'expliquer néanmoins.

Tout d'abord, les pronoms relatifs 18.10 % ne sont pas pertinents en tant que tel car ils sont le seul moyen de reprise et d'ouverture de ce type de proposition et ne suivent pas eux-mêmes les règles syntactico-sémantiques<sup>90</sup>. De plus, ils ne perturbent pas à la continuité référentielle car sont contigus de l'expression référentielle du RT qui leur correspond.

Les 39,82 % de reprises pronominales restantes s'expliquent par une absence de concurrence référentielle – d'autant plus que les lettres ne sont pas toujours longues et ne mettent pas toujours en place beaucoup de chaînes anaphoriques. Ainsi, en (41),

- (41) **Jehannet Balarin** vous escripra encores plus au long de toutes choses, **lequel** s'est tres bien employé en voz affaires de par deça, et aussi je vous prie que vous l'ayez pour recommandé. (*Lettres aux It.*, CS1, p. 39, l. 19-22)

le référent *Jehannet Balarin*, d'abord actant 1 du verbe *escripra*, est repris anaphore pronominale par *lequel* comme actant 1 du verbe *s'est employé*, puis par le pronom régime direct *l'*, actant 2 du verbe *ayez recommandé*. Ce changement de rôle valentiel et le fait qu'il entre dans la chaîne valentielle de l'actant 2 à la suite du RT *voz affaires de par deça*, n'est pas accompagné ici d'une forme nominale. Or, nous constatons que le RT *Jehannet Balarin* n'est pas en concurrence référentielle ni avec le RT *voz affaires de par deça* (caractéristiques différentes) ni avec les locuteurs et allocutaires en DD, ce qui rend l'usage du pronom possible<sup>91</sup>.

90 Sur la frontière d'entrée des relatives voir DUPUY et LIMOUSIN (2015).

91 Nous avons démontré sur le corpus 1 que les locuteurs et allocutaires en DD n'entrent jamais en concurrence référentielle avec les RT (y compris en DI, voir DUPUY, 2015).

Par ailleurs, ces résultats semblent plaider en faveur du caractère oralisant des lettres car les recherches effectuées à l'heure actuelle sur l'oral représenté montrent que le DD favorise fréquemment les pronoms dont les pronoms personnels (Guillot *et al.*, 2013 et Guillot *et al.*, 2015), ce qui semble être également le cas dans les lettres.

### 3.4. *Bilan sur les RT du corpus 2*

En première mention, les RT sont majoritairement sous forme nominale mais on peut les trouver sous forme pronominale complétée ou seule lorsqu'ils initient un RT par anaphore conceptuelle ou qu'ils réfèrent à un humain indéfini. De ces formes pronominales majoritairement indéfinies ou démonstrives, résultent des processus référentiels très proches de ceux des noms tête.

En reprise, ils respectent les règles de la combinatoire. Ils peuvent néanmoins apparaître sous forme pronominale, en cas de changement d'identité référentielle dans une chaîne valentielle si le contexte ne présente pas de référents en concurrence référentielle ou sous forme nominale en cas de redéfinition.

Notons que nous n'avons pu relever de cas d'anaphore pronominale qui sous-tendrait l'hypothèse d'une mémoire inter-séquentielle d'une lettre à l'autre adressée au même L2 ; mais celle-ci n'est pas inenvisageable puisque nous avons pu relever le cas d'une lettre rédigée en deux temps, (42), qui présente au démarrage de la seconde partie le RT directement sous forme pronominale qui reste néanmoins potentiellement ambigu.

- (42) Soyez seur, Monseigneur, que les menasses sont le double de celles que j'escriptz, et pour ce entendez au fait du roy dilligemment. Je voy bien que tousjours viendront a tourber a offrir ce passage, et ce n'estoit ce roy des Romains, le reste ne seroit pas trop. Je vouldroye estre a ceste heure en vostre jardin du bon consentement du roy. Plaise vous, Monseigneur, tousjours me commander vostre bon plaisir pour l'acomplir a mon pouoir, en priant a Dieu, Monseigneur, qu'il vous doint bonne vie et longue et tout ce que vous desirez. Escript a Venize le iii jour d'avril.

[second paragraphe écrit de la même main au recto du même feuillet]

**Ilz** ont envye de commencer la guerre au Roy soubz couleur de faire rendre ces places au pape, et pour ce n'espargnez point la substance du royaume ne d'assembler gens pour ce coup, [...] mais ceste part Coulonnea Rome est merueilleusement fort et par tout entour et maintenant acroi[st], et craindront bien ceulx de ceste ligue de se furrer dedans Rome. (*Lettres aux It.*, PB4, p. 53-56, l. 9-23)

## 4. Bilan et perspectives

Dans l'optique d'une grammaire de la continuité référentielle, nous pouvons affirmer d'après les premiers relevés et tests effectués que les lettres respectent les règles de la continuité référentielle qu'elles valident, et qu'elles présentent pour la continuité référentielle les mêmes

spécificités de fonctionnement que le DD en ce qui concerne les locuteurs et allocutaires (à l'exception des signatures et termes d'adresse et de quelques formes nominales apparentées à du psycho-récit) ainsi que pour le traitement des RT. Ainsi nous pouvons affirmer que l'oralité ressentie dans les lettres peut provenir de leur fonctionnement référentiel presque parfaitement identique à celui du DD, forme d'oral représenté. De plus, dans le cadre de l'oral représenté, les lettres diplomatiques présentent des caractéristiques concordantes avec le pôle [+oralité] alors que des recherches récentes à partir de ressources textuelles et logicielles sur grand corpus auraient dégagé pour les lettres du domaine historique une tendance allant vers le pôle [-oralité] (Guillot *et al.*, 2017, p. 10). Il faudra donc sans doute distinguer l'intention des différents types de lettres afin d'en dégager les tendances plus ou moins oralisantes ou s'appuyer non pas seulement sur des balises textuelles mais aussi sur des fonctionnements complexes de la continuité référentielle qui nous apporte ici un éclairage nouveau sur ce genre et son lien avec l'oral représenté.

## Bibliographie

### Corpus 1 et 2

- BLANCHARD J., 1993, *Commynes et les Italiens : Lettres inédites du mémorialiste*, Klincksieck.
- FROISSART J., 1972, *Chroniques*, éd. G. T. Diller (du manuscrit de Rome Reg. Lat. 869), Genève, Droz, p. 810-856.
- COMMYNES Ph., 2001, *Lettres*, éd. J. Blanchard, Genève, DROZ.
- COMMYNES Ph., 1524, *Mémoires*, manuscrit Polignac (BNF, n. acq. fr. 20960).
- COMMYNES Ph., 1552, *Mémoires*, éd. D. Sauvage.
- COMMYNES Ph., 1901, *Mémoires*, éd. B. Mandrot.
- COMMYNES Ph., 1984, réimpr. 1994, *Mémoires*, éd. Dufournet.
- COMMYNES Ph., 2001, *Mémoires*, éd. J. Blanchard, Paris, Lettres Gothiques, p. 217-257.
- COMMYNES Ph., 2004, *Mémoires*, Présentation et traduction par Joël Blanchard, Paris, Agora.
- Les XV Joyes du Mariage, éd. J. Rychner, Genève, 1963, Droz (TLF. 100), p. 6-48.

### Littérature scientifique

- ALSHAWI H., 1987, *Memory and context for language interpretation*, Cambridge, University Press.
- APOTHELOZ D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- ARIEL M., 1994, « Interpreting anaphoric expressions: a cognitive versus a pragmatic approach », *Journal of Linguistics*, n°30, p. 1-42.
- ARIEL M., 1990, *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London/New York, Routledge, p. 28-29 et p. 131-138.
- APOTHELOZ, D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Thèse de Lettres (Neuchâtel, 1994), Genève/Paris, Droz, coll. « Langues et cultures ».
- AZOULAY A., 1978, « Article défini et relations anaphoriques en français », *Recherches linguistiques françaises*, n°7, p. 5-46.
- BLANCHE-BENVENISTE C., DEULOFEU J., STEFANINI J. et VAN DEN EYNDE K., 1984, *Pronoms et syntaxe : l'approche pronominale et son application en français*, Paris, SELAF, 2<sup>de</sup> ed.
- BORE C. et MALRIEU D., 2017, « Approche textométrique des séquences de discours directs dans un corpus de contes », *Corpus* [en ligne], n°17, mis en ligne le 15 janvier 2018, [\[http://journals.openedition.org/corpus/2856\]](http://journals.openedition.org/corpus/2856).

- BURIDANT C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- CAPIN D., 2014, « Chaînes de références dans les textes médiévaux non-narratifs : les *Year Books* ou l'élaboration d'une écriture juridique », *Langages*, n°195, p. 61-78.
- CAPIN D. et LARRIVEE P., *La disparition du sujet nul en ancien français et la continuité référentielle*, researchgate.net.
- CHAROLLES M., 1991, « L'anaphore. Définition et classification des formes anaphoriques », *Verbum*, n°XIV, 2-3-4, p. 203-216.
- CORBLIN Fr., 1995, *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CORBLIN Fr., 1985, *Anaphore et interprétation des segments nominaux : analyse linguistique des reprises définies démonstratives et pronominales*, 2 vol., Thèse, Paris 7.
- CORBLIN Fr., 1979, « Sur le rapport phrase-texte. Un exemple : l'emphase », *Le Français moderne*, n°47, p. 17-34.
- CORNISH F., 2000, « L'accessibilité cognitive des référents, le centrage d'attention, et la structuration du discours : une vue d'ensemble », *Verbum*, n°22(1), p. 7-30.
- DOS SANTOS FONSECA F., 2005, *Les subordonnées temporelles antéposées avec pronom cataphorique*, Thèse, Paris III.
- FRASER Th. et JOLY A., 1979-1980, « Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais », *Modèles linguistiques*, n°1 et 2, p. 22-51, p. 97-157.
- DUPUY E., 2015, « Récit, Discours Direct et Discours Indirect : passerelles référentielles en moyen français », *Corela* [En ligne], [<http://corela.revues.org/3944>].
- DUPUY E. et LIMOUSIN L., 2015, « Pronom relatifs *lequel* vs *-qu-* : conséquences pour la continuité référentielle des propositions relatives ; Étude diachronique de l'ancien au moyen français », *Relatives et autres subordonnées – regards croisés en linguistique, acquisition et didactique*, Presses Universitaires de Rennes.
- DUPUY E., 2013, « La cataphore : Approche diachronique et émergence dans la prose du moyen français », *Le moyen français*, n°73, p. 49-87.
- DUPUY E., 2012, « Du récit au discours indirect : choix défini des expressions anaphoriques en moyen français », *Anaphore et anaphoriques*, Presses Universitaires de Rouen et du Havre.
- DUPUY-PARANT<sup>92</sup> E., 2010b, « La voix passive et les auxiliaires de voix en moyen français : Maillage inter-verbal des systèmes valentico-référentiels », *Description historique et contrastive des langues romanes*, Actes du 25<sup>e</sup> Colloque International de Linguistique et Philologie Romane, section 5, Innsbruck (Autriche), Éditions Niemeyer.
- DUPUY E., 2010a, « Les constructions référentielles inter-définitionnelles en Moyen Français : les emplois du déterminant possessif et/ou du complément de détermination », in B. COMBETTES et C. GUILLOT *et al.* (éd.), *Le changement en français*, Berne, Peter Lang.
- DUPUY-PARANT E., 2008b, « La portée de la comparaison, de la métaphore et de la métonymie sur la continuité référentielle en moyen français », Actes en ligne du 1<sup>er</sup> Congrès mondial de linguistique française (CMLF-08), [[www.linguistiquefrancaise.org](http://www.linguistiquefrancaise.org)], Paris, EDP Sciences.
- DUPUY-PARANT E., 2008a, « Le verbe au cœur de la continuité référentielle : Unité structurante et maillage inter-verbal des systèmes valentico-référentiels », in B. FAGARD, S. PREVOST, B. COMBETTES et O. BERTRAND (éd.), *Évolutions en français, études de linguistique diachronique*, Paris, Peter Lang, vol. 86, p. 63-85.
- DUPUY-PARANT E., 2007, « Les expressions anaphoriques : fréquence et contraintes linguistiques en récit dans les chaînes anaphoriques du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », in A. VANDERHEYDEN, W. DE MULDER, J. MORTELMANS et Th. VENCKELEER (éd.), *Texte et discours en moyen français, Actes du XI<sup>e</sup> Colloque international sur le moyen français*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, codex et contexte, 3 », p. 11-24.
- DUPUY-PARANT E., 2006, *La continuité référentielle en moyen français : règles syntactico-sémantiques*, Doctoral dissertation, Thèse de Doctorat, Le Mans, Université du Maine.

---

92 Nos travaux sont publiés sous le nom de Dupuy ou, antérieurement, Dupuy-Parant.

- DUPUY-PARANT E., 2001, *La phrase de Commynes : du manuscrit à l'imprimé – étude diachronique de la phrase dans les Mémoires de Ph. De Commynes à travers les manques de cohésion syntaxiques : définition d'une écriture novatrice*, Mémoire de DEA, Université du Maine, Le Mans.
- GIVON T., 1989, *Mind, Code and Context, Essays in Pragmatics*, London, Lawrence Erlbaum Associates.
- GIVON T., 1983, « Topic Continuity in Discourse : an Introduction », in T. GIVON (dir.), *Topic Continuity in Discourse. A Quantitative Cross-Language Study*, Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, p. 1-41.
- GUNDEL J., HEDBERG N. et ZACHARSKI R., 1993, « Cognitive status and the form of referring expressions in discourse », *Language*, n°69, p. 274–307.
- GUILLOT C., HEIDEN S., LAVRENTIEV A. et PINCEMIN B., 2015, « L'oral représenté dans un corpus de français médiéval (9<sup>e</sup>-15<sup>e</sup>) : approche contrastive et outillée de la variation diasystémique », *Les variations diasystémiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*, Actes du Colloque DIA II à Copenhague (19-21 nov. 2012), Éditions de linguistique et de philologie, p. 15-28.
- GUILLOT C., LAVRENTIEV A., PINCEMIN B. et HEIDEN S., 2013, « Le discours direct au Moyen Âge : vers une définition et une méthodologie d'analyse », in D. LAGORGETTE et P. LARRIVEE, *Langages*, n°14 : *Représentations du sens linguistique 5*, Université de Savoie, p. 17-41. < halshs-00820262 >
- GUILLOT-BARBANCE C., PINCEMIN B. et LAVRENTIEV A., 2017, « Représentation de l'oral en français médiéval et genres textuels », *Langages*, n°208 : *Langue parlée / langue écrite, du latin au français : un clivage dans l'histoire de la langue ?*, Armand Colin (Larousse jusqu'en 2003), p. 53-68. < halshs-01495132 >
- GUILLOT C., PREVOST S. et LAVRENTIEV A., 2014, « Oral représenté et diachronie : étude des incisives en français médiéval », *4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique française*, SHS Web of Conferences, p. 259-276.
- HÄRMÄ J., 1987, « La cataphore pronominale en français », *Neophilologica Fennica*, n°45, Helsinki, p. 53-69.
- KESIK M., 1989, *La cataphore*.
- KLEIBER G., 1994a, « Pronom et anaphore : il dépend-il de son antécédent ? », *Travaux de linguistiques*, n°27, p. 167-182.
- KLEIBER G., 1994b, *L'anaphore associative*, Paris, Presses universitaires de France.
- KLEIBER G., 1991, « Celui-ci/-là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 21, n°1, p. 123-169. [<http://id.erudit.org/iderudit/602727ar>], DOI : 10.7202/602727ar
- KLEIBER G., 1990, « Quand il n'a pas d'antécédent », *Langages*, n°97, p. 24-50.
- KLEIBER G., 1990, « Marqueurs référentiels et processus interprétatifs: pour une approche plus sémantique », *Cahiers de linguistique française*, n°11, p. 241-258.
- KLEIBER G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, Presses universitaires de France.
- KLEIBER G. et al. (dir.), 1997, *La continuité référentielle*, Recherches linguistiques XX, Paris, Klincksieck.
- LANDRAGIN F. et SCHENEDECKER C. (dir.), 2014, « Les chaînes de référence », *Langages*, n°195.
- MARCELLO-NIZIA C., 2017, « Les débuts de l'“oral représenté” en français : marquage du discours direct dans les plus anciens textes », in *Mélanges Soutet*.
- MARCELLO-NIZIA C., 2012, « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues “mortes” » in C. GUILLOT, B. COMBETTES, A. LAVRENTIEV, E. OPPERMANN-MARSAUX et S. PREVOST (éd.), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, p. 247-264.
- MELIS L., 1990, *La voix pronominale : la systématique des tours pronominaux au français moderne*, Paris, Duculot.
- MELIS L., 2003, *La préposition en français*, Paris, Ophrys.
- MILNER J-Cl., 1989, *Introduction à une science du langage des travaux*, Paris, Seuil.
- MILNER J-Cl., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MILNER J-Cl., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation, Quantité, insultes, exclamation*, Paris, Seuil.
- MILLOGO V., 2018, « Étude du choix des expressions référentielles en production de texte chez des élèves de 9 à 11 ans : application du modèle d'interférence basée sur la similarité », dans ce présent ouvrage.
- OBRY V., GLIKMAN J., GUILLOT-BARBANCE C. et PINCEMIN B., 2017, « Les chaînes de référence dans les récits brefs en français : étude diachronique (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s.), *Langue française*, n°195, Armand Colin, p. 91-110. < hal-



- PINCEMIN B. et MALRIEU D., 2012, « Caractérisation quantitative de textes. Application à l'oral représenté, en diachronie », *Colloque international Textes, documents, œuvres. Perspectives sémiotiques (en hommage à François Rastier)*, Presses universitaires de Rennes, p. 43-56.
- PREVOST S., 2011, « Expression et position du sujet pronominal en français. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris », *L'Évolution grammaticale à travers les langues romanes*, n°19, p. 13-33.
- PRINCE E.-F., 1981, « Toward a Taxonomy of Given-New Information », in P. COLE (éd.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, p. 223-255.
- REBOUL A., 1997, « Combien y a-t-il de poulets ici ? Les référents évolutifs, identité et désignation », in G. KLEIBER *et al.* (dir.), *La Continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, p. 149-179.
- TESNIERE L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TYVAERT, J.-E., 1997, « Le verbe comme germe de la préparation linguistique à la référenciation », in G. KLEIBER, C. SCHNEDECKER et J. TYVAERT, *La Continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, p. 209-228.
- SCHNEDECKER C., 2015, « Les anaphores à nom général humain dans les chaînes de référence renvoyant à des personnes : contraintes d'emploi et rendements », *Travaux de linguistique*, n°70, p. 39-72.
- SCHNEDECKER C., 1997, *Nom propre et chaînes de référence*, Paris, Klincksieck.
- SCHØSLER L., 2015, « Le rapport entre la continuité référentielle et l'expression du sujet : une perspective diasystématique », Présentation, Colloque CDM, octobre 2015, Poitiers, MS, 25 pages et dans ce présent ouvrage.
- SCHØSLER L., 2002, « La variation linguistique : le cas de l'expression du sujet », in R. SIMPSON et W. AYRES BENNETT (éd.), *Interpreting the History of French: A festschrift for Peter Richard on the occasion of his eightieth birthday*, Rodopi, p. 195-212.
- TANQUERAY F.J., 1915, *L'Évolution du verbe en Anglo-Français*, Paris, Champion.
- TYVAERT J.-E., 1997, « Le verbe comme germe de la préparation linguistique à la référenciation », in G. KLEIBER *et al.* (dir.), *La Continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, p. 209-228.
- WALKER M. A. *et al.* (dir.), 1998, *Centering Theory in Discourse*, Oxford, Clarendon Press.
- ZRIBI-HERTZ A., 1996, *L'anaphore et les pronoms : une introduction à la syntaxe générative*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- ZRIBI-HERTZ A., 1986, *Relations anaphoriques en français : esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale*, Doctorat d'État, Paris 8, Lille, ANRT.